

# PROJET D'ETABLISSEMENT

## EHPAD GASTALDY

2023

2027



<http://www.facebook.com/EHPADGASTALDY>



Version finale approuvée aux instances d'avril 2023

## PREAMBULE

L'élaboration du projet d'établissement est une étape importante dans la vie de l'EHPAD GASTALDY. Elle est une formidable opportunité de penser l'évolution de notre offre de services et son organisation afin de s'assurer qu'elles répondent aux attentes et aux besoins de la population accueillie et celle du territoire.

Il est vrai que les nouvelles missions réalisées et celles à venir engagent l'établissement dans une profonde mutation. Mais, il faut souligner que l'établissement a su faire preuve de résilience et a su surmonter les nombreux changements, positifs ou négatifs, subis ou consentis, auxquels il a dû faire face.

L'établissement aspire désormais à construire sur le temps long dans le cadre d'une feuille de route clairement définie et validée par l'ensemble des parties prenantes. Sa pérennité étant assurée dans le cadre de projets ambitieux, il convient désormais de le repositionner sur le territoire en faisant valoir son expertise. Ces nombreux projets doivent permettre à l'établissement de se réinventer.

Il faut dire que l'établissement est dans une conjoncture favorable en menant conjointement un projet de restructuration, avec comme maître d'ouvrage le Conseil Départemental, et une dynamique de transformation de l'offre, couplée à un soutien fort affirmé par les élus locaux et les autorités de tutelle.

Véritable document fédérateur, l'élaboration du projet d'établissement a été volontairement participative et collective. Elle a donné lieu à une large concertation associant résidents, familles et agents autour d'un diagnostic partagé.

Elaborées avec des professionnels motivés et impliqués, les grandes orientations validées à chaque étape par nos instances, ont été alimentées par les projets de service. Remettre le service au cœur de la démarche a été important pour permettre aux solutions d'émerger du terrain et prendre en compte les besoins de nos professionnels.

Ce projet d'établissement a également été l'occasion d'acter la volonté de l'établissement de diversifier son offre à la population du territoire afin d'offrir un parcours complet et adapté de prise en charge de la personne accueillie « *du domicile à l'EHPAD* » en proposant un panel de services intermédiaires.

Il est la ligne directrice de toutes nos actions en faveur de l'accueil et du bien-être des personnes prises en charge ainsi que de nos professionnels et de notre recherche constante d'assurer la satisfaction de nos usagers.

Ce projet d'établissement trace donc le chemin à emprunter au cours des cinq prochaines années et donne sens à l'accompagnement que nous offrons aux résidents et à la population, avec en fil rouge l'affirmation des valeurs qui sont les nôtres : respect, esprit d'équipe, bienveillance et positivité.

David SPATAFORA

PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'ETABLISSEMENT.....	
NOS VALEURS.....	
HISTORIQUE .....	
LES INSTANCES .....	
NOS MISSIONS PRINCIPALES .....	
ORGANIGRAMME .....	
NOS SERVICES.....	
ACCUEIL DE JOUR .....	
POLE D'ACTIVITE ET DE SOINS ADAPTES .....	
POLY ACTIVITES ET SOINS ADAPTES DE NUIT .....	
CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIAL .....	
JARDIN THERAPEUTIQUE ET ESPACE DE DEAMBULATION .....	
SALON DE CINEMA, SALON DE THE, ESPACE FAMILLES .....	
ESPACE BIEN ETRE SNOEZELLEN .....	
LE DEVELOPPEMENT DES THERAPIES NON MEDICAMENTEUSES .....	
LE PROJET DE RESTRUCTURATION ET DE TRANSFORMATION DE L'OFFRE .....	
PROJET DE RESTRUCTURATION .....	
RESIDENCE AUTONOMIE ET LOGEMENTS DES AGENTS .....	
METHODOLOGIE DE L'ELABORATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT .....	
DIAGNOSTIC PARTAGE .....	
ATTENTES ET BESOINS .....	
DEFINITION D'UNE BONNE PRISE EN CHARGE .....	
PARTIE 1 : PROJET DE VIE .....	
PARTIE 2 : PROJET SOCIAL .....	
PARTIE 3 : QUALITE GESTION DES RISQUES .....	
PARTIE 4 : EVOLUTION ET TRANSFORMATION DE L'OFFRE .....	
ANNEXES : PROJETS DE SERVICE.....	

## PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'ETABLISSEMENT

Raison sociale	EHPAD Gastaldy
Coordonnées du site de Gastaldy	862 Route du Sanatorium - 06500 GORBIO Tel : 04 92 41 79 00
Réseaux sociaux	<a href="https://www.facebook.com/EHPADGASTALDY">https://www.facebook.com/EHPADGASTALDY</a>
Nature juridique	Etablissement public médico-social
Code FINESS	06 078 217 4
Date d'autorisation	23 octobre 2017
Habilitation à l'Aide Sociale	100 % des lits
Capacité actuelle totale et dispositifs mis en œuvre (avril 2023)	149 lits d'hébergement permanent (dont 30 en réserve) 15 places d'accueil de jour PASA : 14 places PASA de nuit Dispositif d'Hébergement Temporaire d'Urgence Centre de Ressources Territorial
Président du Conseil d'administration	Monsieur Patrick CESARI, Maire de Roquebrune-Cap-Martin
Directeur	Monsieur David SPATAFORA
Mode de Tarification	Tarif Partiel sans PUI
Nombre total d'agents en équivalent temps plein	83,70 ETP

## NOS VALEURS

Il paraissait essentiel de définir les valeurs de notre établissement.

En effet, au-delà des valeurs du service public, qui s'appliquent à l'ensemble des établissements publics, définir nos valeurs traduit une volonté d'instaurer une culture commune et d'exprimer les attentes à l'égard des agents à la fois dans leurs interactions professionnelles mais aussi dans leurs relations avec nos usagers.

Ces valeurs, qui sont inscrites dans l'ensemble de nos documents institutionnels, sont exposées à nos nouveaux arrivants et rappelées dès que possible. Elles doivent permettre d'orienter nos décisions et participent à redonner du sens dans notre activité.

Elles sont le fruit d'un travail collaboratif et participatif, présenté lors des instances du mois d'octobre 2022. Pour rappel :

- **9 groupes de travail ont été organisés**
- **Réunissant 71 participants :**
  - 38 agents
  - 22 résidents
  - 11 représentants des familles



## HISTORIQUE



L'EHPAD Gastaldy est issu d'une longue histoire qui combine à la fois celle du Sanatorium et celle du leg Gastaldy.

### 1- Le Sanatorium

C'est à partir de l'acquisition de différentes parcelles de terre, totalisant 17 hectares, entre 1897 et 1898 que les **Docteurs APPENZELLER et MALIBRAN** entreprennent la construction du bâtiment qui sera achevé en 1901.

L'établissement sera géré à partir de cette date par la Société Civile Anonyme, LES RIVES D'OR sous la direction du Docteur APPENZELLER.

De 1901 à 1913, l'établissement fonctionne sous deux appellations différentes et successives :

- **la Station Climatique de Gorbio** qui accueillait des malades chroniques du système nerveux, des convalescents avec exclusion des tuberculeux et autres maladies contagieuses.
- **L'Institut médical diététique de Gorbio** qui accueillait principalement des personnes désirant suivre un régime diététique et climatique.

Survient la première guerre mondiale, l'établissement est alors transformé en **Hôpital militaire**.

Le **26 juin 1922**, la Société des RIVES D'OR cède l'établissement au **Département des Alpes-Maritimes** qui procède à l'achat de l'établissement après avis favorable du Préfet de l'époque, Monsieur Armand BERNARD.

L'établissement est alors transformé en **Sanatorium de Gorbio**. Le sanatorium départemental de Gorbio a reçu le nom d'Armand BERNARD par délibération du Conseil Général des Alpes-Maritimes le 6 novembre 1935.

**A partir de 1939**, l'établissement est géré par l'association **Les Dames de France** puis est confié en 1948 à **La Croix Rouge Française** par convention du 28 mai 1947.

La Croix Rouge Française gèrera cet établissement toujours dans le cadre d'une activité de sanatorium jusqu'en 1970.

Par décret du **30 octobre 1970**, le Premier Ministre a réintégré le sanatorium Armand BERNARD de Gorbio en établissement public départemental des Alpes-Maritimes.

L'établissement prendra alors les dénominations successives de **Centre Départemental Spécialisé de Pneumologie et de Réadaptation Respiratoire** puis à partir de 1990 de **Centre de Rééducation Cardio-Respiratoire (CRCR)** avec trois spécialités principales, la rééducation respiratoire, la rééducation physique et la rééducation cardiaque.

## 2- Le Leg Gastaldy

Par testament du **22 avril 1933**, Madame Gastaldy a légué au Département divers biens selon les termes suivants : *« le Département devient propriétaire des biens immobiliers et mobiliers qui n'ont pas fait l'objet de legs particuliers , le Département fera construire sur ma propriété « La Casetta » au lieu-dit Garavan à Menton un asile pour vieillards et je veux que ma fortune serve à la construction de l'asile et à son entretien ; le Département doit gérer directement la fondation avec un gestionnaire laïc (...) l'asile de vieillards devra porter le nom de Fondation Jules Gastaldy ».*

La propriété « La Casetta » ne convenait pas à la création d'un tel établissement. Aussi le Département en a vendu une partie pour acquérir en 1940, le **Château « Mer et Monts » à Menton** pour y créer la Maison de retraite.

**En 1989**, la Maison de retraite Fondation Gastaldy est transférée dans le Centre de rééducation cardio-respiratoire (CRCR) de Gorbio aux 2ème et 3ème étages, soit 59 lits.

Le 25 juillet 2017, le CD06 et l'ARS arrêtent la fusion absorption du CRCR par le Centre Hospitalier de la Palmosa à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**Par autorisation du 23 octobre 2017**, le CD06 et l'ARS arrêtent au 1<sup>er</sup> janvier 2018 le transfert des capacités de 90 lits d'EHPAD du CH Menton en faveur de l'EHPAD Gastaldy (dont 60 lits d'hébergement permanent installés sur le site de Sospel et 15 places d'accueil de jour sur le site de Menton) portant ainsi la capacité de l'EHPAD Gastaldy de Gorbio à **149 lits (dont 30 en réserve) et 15 places d'accueil de jour**.

**Le 9 décembre 2021**, la propriété du bâtiment, du terrain et des annexes attenantes est transférée au Conseil Départemental des Alpes-Maritimes.

## LES INSTANCES



### • Conseil d'Administration

Définit la politique générale de l'établissement et délibère notamment sur des points tels que le projet d'établissement, le règlement de fonctionnement, les budgets, les travaux et les emprunts. Il valide les propositions budgétaires qui sont transmises aux autorités de tarification (Agence Régionale de Santé et Conseil Départemental). Il est présidé par le Maire de la Roquebrune Cap Martin. Il se réunit au moins 3 fois par an.

### • Conseil de Vie Sociale (CVS)

Instance consultative qui donne son avis et fait des propositions dans les domaines concernant l'organisation, la vie quotidienne, les projets de travaux et d'équipements, la nature des services rendus, l'entretien des locaux... Il se compose de représentants des résidents, des familles, du personnel et de l'organisme gestionnaire. La présidence de ce conseil est assurée par un représentant des résidents ou des familles. Les membres sont élus pour trois ans, renouvelables.

Le conseil de la vie sociale comporte :

- 6 représentants des résidents,
- 4 représentants des familles,
- 2 représentants du personnel,
- 1 représentant de la direction.



### • Comité Social d'Etablissement (CSE)

La loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a créé une nouvelle instance, dénommée comité social d'établissement (CSE), née de la fusion des comités techniques d'établissement et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

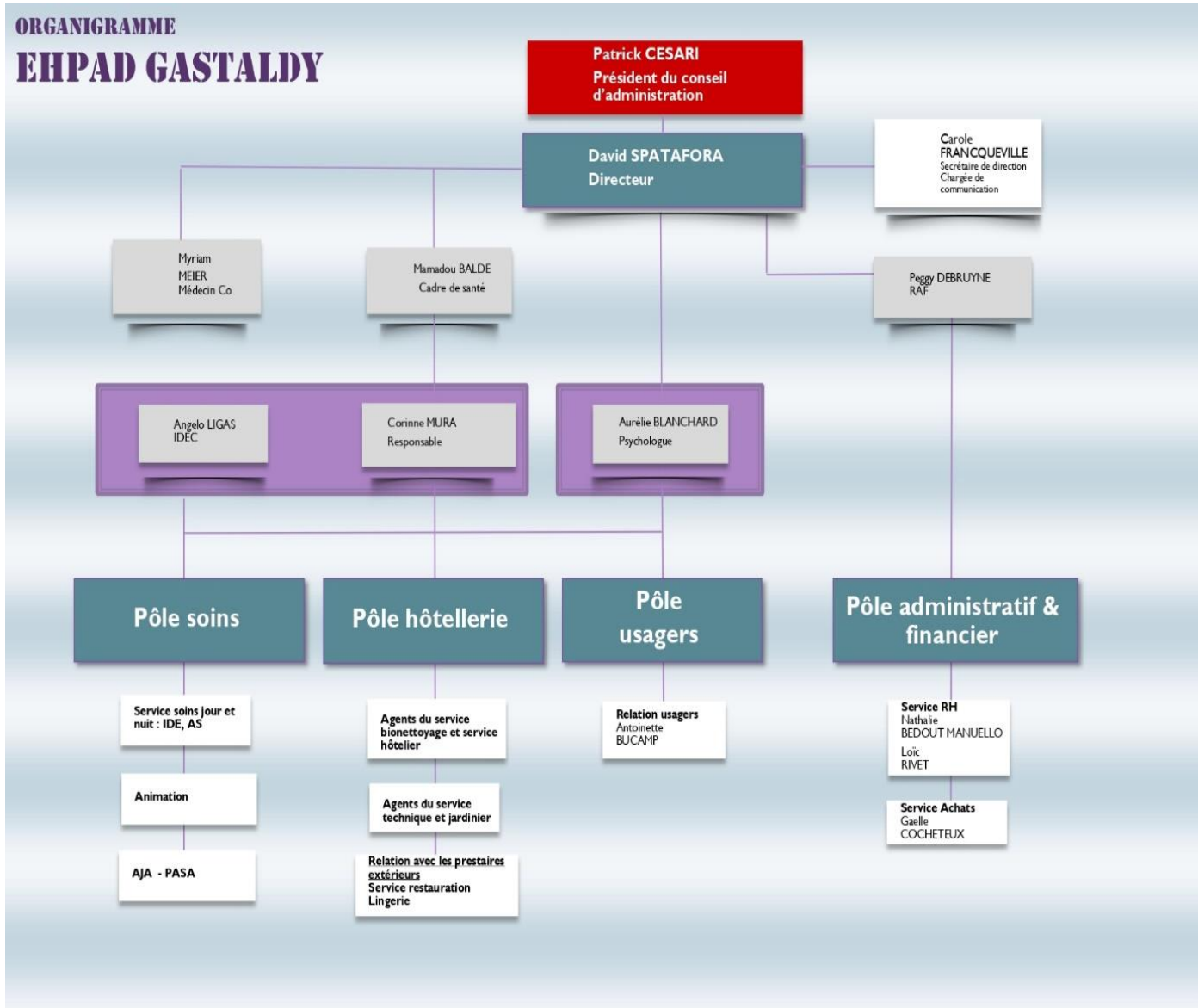
Ainsi, pour la fonction publique hospitalière, les comités sociaux d'établissement (CSE) seront chargés d'examiner les questions collectives et les conditions de travail. Le CSE de l'EHPAD Gastaldy comprend 5 titulaires et 5 suppléants.



## NOS MISSIONS PRINCIPALES

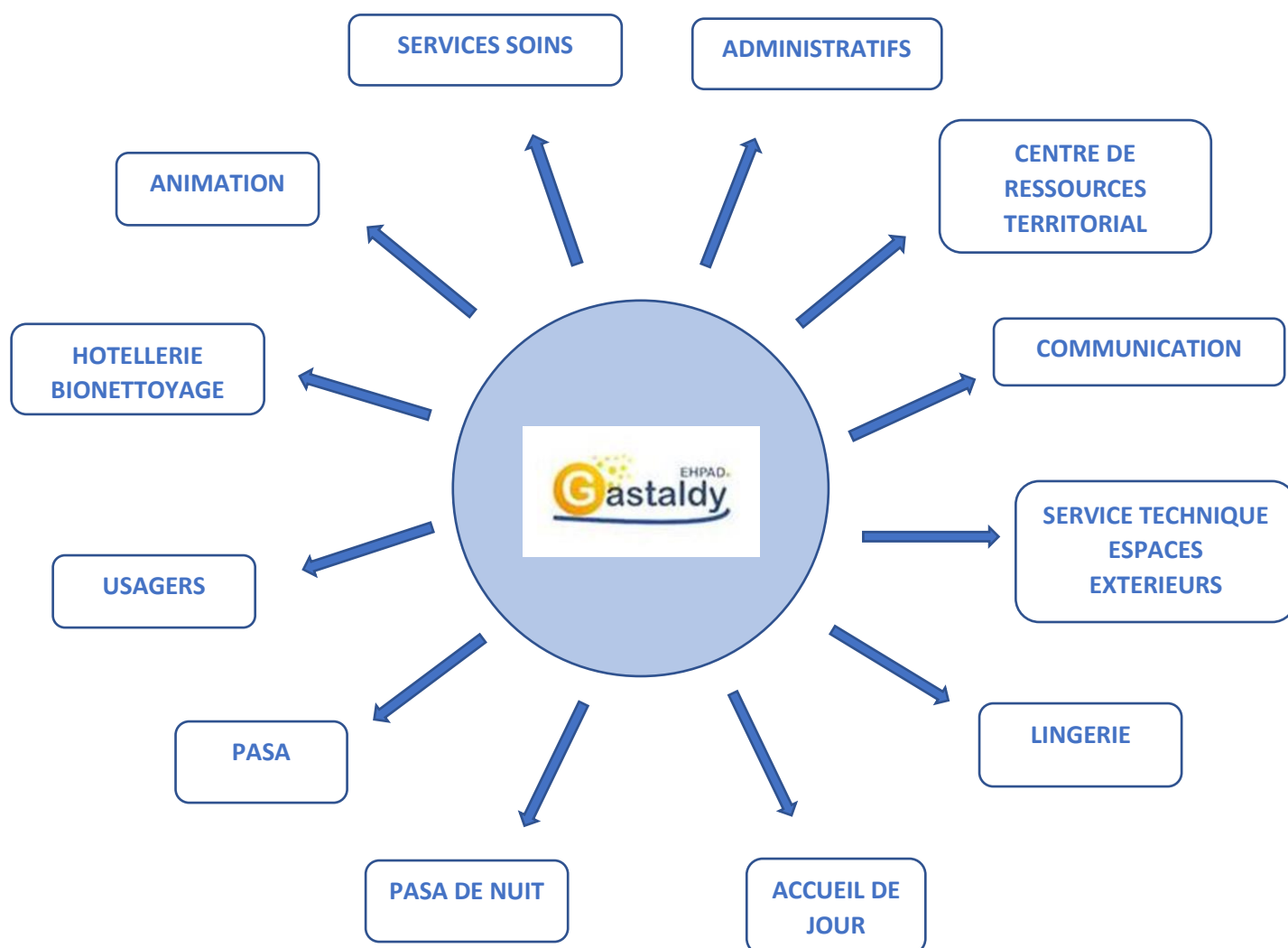
- **ACCUEILLIR** des personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans (sauf dérogation) dans le respect de leurs droits et de leurs libertés et dans la promotion de la bien-être.
- **PRENDRE SOIN** en garantissant le bien-être de la personne et en assurant sa protection et sa sécurité.
- **ACCOMPAGNER** les personnes âgées tout au long de leur vie dans l'établissement et à leur domicile en prenant en compte leur singularité et en proposant un accompagnement personnalisé.





## PRESENTATION DE NOS DIFFERENTS SERVICES

Les projets de services sont exposés en annexe du projet d'établissement.



Certains de ces services sont présentés ci-après.

## ACCUEIL DE JOUR (15 places)



### OBJECTIFS

- Permettre aux accueillis de rester le plus longtemps possible dans leur cadre de vie habituel ;
- Préserver la socialisation des accueillis avec l'objectif de maintenir, de stimuler, voire de restaurer partiellement leur autonomie et de permettre une meilleure qualité de vie à domicile ;
- Permettre une période de répit et de suppléance de l'aidant ;
- Offrir un accompagnement entre le « chez soi » et l'établissement permettant un temps d'adaptation à la collectivité ;
- Mettre en œuvre le projet de service établi en 2022 ;
- Développer les Thérapies non médicamenteuses personnalisées ;
- Individualiser la prise en charge

### ACTIVITES PROPOSEES

- Des activités visant la **stimulation cognitive** ;
- Des activités d'ordre **ludique et de socialisation**
- Des activités et des actions favorisant une **meilleure nutrition** des personnes âgées dépendantes ;
- Des actions contribuant au **bien-être et à l'estime de soi** (activités réalisées à l'extérieur, techniques de relaxation et de détente ;
- Des **activités physiques**.

#### UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Assistant de soins  
en gérontologie

Aides-soignantes

Cadre de santé

Médecin  
coordonnateur

Animateur

Psychologue

Enseignante en  
activités adaptée

## POLE D'ACTIVITES ET DE SOINS ADAPTES (14 places)



### OBJECTIFS

- Permettre une prise en charge personnalisée et adaptée aux besoins des personnes s'appuyant sur la prise en compte de l'histoire individuelle, des habitudes de vie ainsi que sur le respect des désirs et des envies ;
- Améliorer le bien-être social et psychologique des personnes accueillies dans un environnement adapté, en évitant le repli sur soi ;
- Maintenir ou réhabiliter les capacités fonctionnelles restantes ;
- Maintenir des repères sur lesquels se fondent l'identité du résident ;
- Stimuler les fonctions cognitives ;
- Maintenir les capacités fonctionnelles ;
- Solliciter voire permettre le redéploiement des capacités langagières et de communication ;
- Diminuer l'incidence des troubles psycho-comportementaux ;
- Mobiliser les fonctions sensorielles

### ACTIVITES PROPOSEES

- Des activités d'ordre **ludique et de socialisation** ;
- Des actions contribuant au **bien-être et à l'estime de soi** (activités réalisées à l'extérieur, techniques de relaxation et de détente ;
- Des activités et des actions favorisant une **meilleure nutrition** des personnes âgées dépendantes ;
- Des activités visant la **stimulation cognitive** ;
- Des **activités physiques**.

#### UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Assistant de soins en gérontologie

Aides-soignantes

Cadre de santé

Médecin coordonnateur

Animateur

Psychologue

Enseignante en activités adaptée

## POLY ACTIVITES ET SOINS ADAPTES (PASA) DE NUIT



### OBJECTIFS

Améliorer la qualité de vie et la prise en charge des troubles du comportement perturbateurs nocturnes pour l'ensemble des résidents en proposant des thérapies non médicamenteuses personnalisées (TNMP) :

- Thérapie par les sens (chariots Snoezelen)
  - Application de la méthode Montessori
  - Démarches en vue de favoriser le bien-être et l'apaisement des résidents.
- Réduire la consommation de médicaments.
  - Poursuivre l'individualisation de la prise en charge la nuit
  - Améliorer la sécurité des résidents la nuit en renforçant l'équipe de nuit.

### CRITERES D'INCLUSION

Certains résidents présentent des symptômes comportementaux et psychologiques des démences (**SCPD**) avec des troubles perturbateurs mais également des troubles non perturbateurs.

Ces symptômes sont de quatre ordres :

- ✓ **Affectifs;**
- ✓ **Psychotiques;**
- ✓ **Comportementaux;**
- ✓ **Instinctuels**

La psychologue de l'établissement établit une file active selon l'inventaire neuropsychiatrique (**NPI-ES**).

### UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Médecin coordonnateur

Psychologue

Cadre de santé

Assistant de soins en gériatrie

### Dispositif d'accompagnement à domicile des personnes en perte d'autonomie pour offrir une alternative à la prise en charge en EHPAD en mobilisant les ressources pertinentes.

#### MISSIONS

- Permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible grâce à un accompagnement renforcé au domicile, lorsque la prise en charge « classique » déjà assurée par un service proposant de l'aide ou des soins à domicile n'est plus suffisant.

Les équipes du Centre de Ressources Territorial mettent en œuvre une coordination intégrée et renforcée des différents professionnels intervenant à domicile, tout en s'appuyant sur l'expertise de l'EHPAD Gastaldy dans l'accompagnement de la perte d'autonomie.

#### CRITERES D'ELIGIBILITE

- Personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie
- GIR 1 à 4
- Habitant les communes de :
  - Roquebrune Cap Martin
  - Menton
  - Gorbio
  - Castellar
  - Saint Agnès
- Disposant d'un logement permettant une prise en charge en toute sécurité
- 30 places disponibles

#### AUCUNE PARTICIPATION FINANCIERE

Le dispositif est entièrement financé par l'Agence Régionale de Santé sans reste à charge pour le bénéficiaire

#### ACTIVITES PROPOSEES

- Sécurisation de l'environnement de la personne
- Gestion des situations de crise et soutien des aidants
- Suivi renforcé autour de la personne
- Continuité du projet de vie
- Lutte contre l'isolement



### DISPOSITIFS ASSOCIES REALISES PAR L'EHPAD

- Hébergement temporaire d'urgence
- Accueil séquentiel de nuit
- Astreinte d'infirmier de nuit
- Relayage à domicile

### UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

L'équipe est constituée de différents professionnels :

- Médecin-coordonnateur
- Infirmier coordonnateur
- Cadre de santé
- Psychologue
- Ergothérapeute
- Assistants de soins en gérontologie
- Aide-Soignant(es)

### PARTENARIATS A REALISER

- Centre Hospitalier de Menton
- CHU de Nice
- Dispositif d'appui à la coordination (DAC), *Centre local d'information et de coordination (CLIC)*
- Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS)
- Maison de santé pluriprofessionnelle
- Médecins traitants
- Hospitalisation à domicile, service de soins infirmiers à domicile
- CCAS et service d'aide à domicile (SAAD)
- France Alzheimer
- Mandataire judiciaire délégué à la protection des majeurs.
- Equipes spécialisées Alzheimer (ESA)

### RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Infirmier coordonnateur

04.92.41.79.12

Cadre de santé

04.92.41.79.10

Standard

04.92.41.79.00

# JARDIN THERAPEUTIQUE ET ESPACE DE DEAMBULATION

## JARDIN THERAPEUTIQUE

Situé sur le côté Est du bâtiment à la sortie de l'extension du 1<sup>er</sup> étage

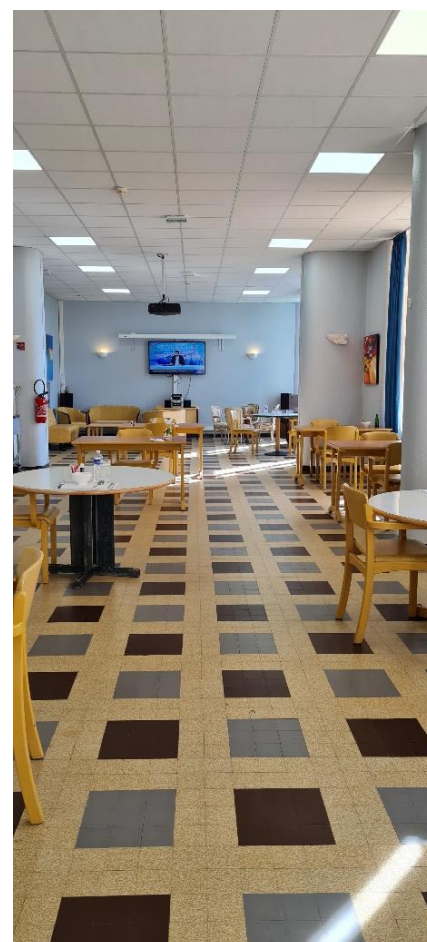


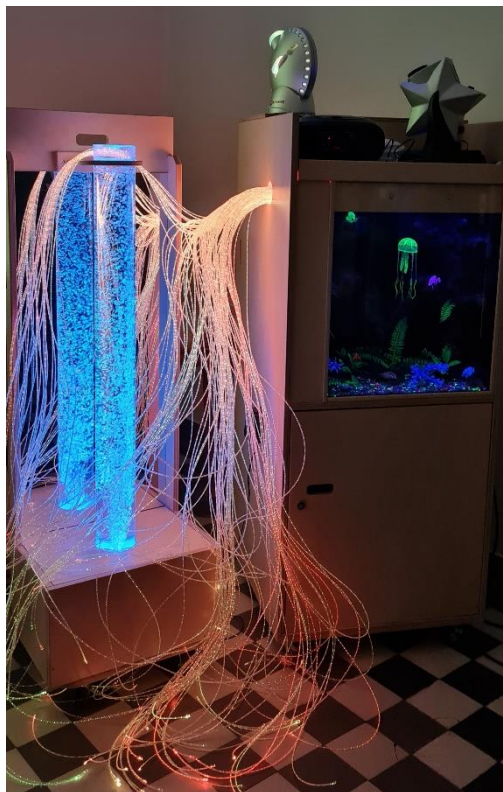
ESPACE DE DEAMBULATION : réalisé conjointement avec les kinésithérapeutes intervenant au sein de l'établissement





## SALON DE CINEMA, SALON DE THE, ESPACE FAMILLES





## LE DEVELOPPEMENT DES THERAPIES NON MEDICAMENTEUSES

L'établissement s'est engagé dans le développement des thérapies non médicamenteuses.

Les thérapies non médicamenteuses sont un ensemble de techniques de soins, d'approches humaines et comportementales qui ont pour objet le traitement et/ou le soulagement de certains symptômes en vue de permettre :

- l'amélioration de la qualité de vie,
- la recherche d'un état de bien être,
- la prévention de l'iatrogénie.

L'établissement développe une palette d'activités thérapeutiques non-médicamenteuses afin d'apporter une solution complémentaire et/ou de substitution aux médicaments. Celles-ci sont effectuées à la fois dans le cadre des activités du PASA, du PASA de nuit et de l'Accueil de jour mais également auprès de l'ensemble de nos résidents.

Le plan de formation 2023 poursuit cette démarche avec la formation d'une grande partie des agents (environ 40 en 2023) à la **méthode Montessori**. Des agents seront également formés pour développer les activités actuellement proposées (art-thérapie, Snoezelen).

### Les Thérapies non médicamenteuses actuellement proposées :

- Activité physique adaptée
- Espace Snoezelen
- Musicothérapie
- Cuisine thérapeutique
- Art-thérapie
- Jardin thérapeutique.

D'autres activités thérapeutiques non médicamenteuses pourront être développées, par l'intermédiaire de formation dans les prochaines années et notamment :

- Réminiscence
- Aromathérapie
- ROT
- Synchronisation.

# LE PROJET DE RESTRUCTURATION ET DE TRANSFORMATION DE L'OFFRE

L'EHPAD ne correspond plus aux besoins de nos résidents (vétusté importante, majorité de chambres doubles, espaces collectifs inadaptés...). Un projet de restructuration est donc nécessaire.

Depuis décembre 2021, le Conseil départemental des Alpes-Maritimes est propriétaire du bâtiment. En qualité de maître d'ouvrage, il pilotera le projet de restructuration conjointement avec l'établissement.

**Ce projet de restructuration est une réelle opportunité pour l'établissement à double titre.**

D'une part, il permettra une **amélioration substantielle de la prise en charge des résidents** en proposant notamment quasi-exclusivement des chambres individuelles avec salle de bains et des espaces collectifs adaptés. La notion de lieu de vie prendra alors tout son sens. L'ergonomie des locaux améliorera également les conditions de travail de nos professionnels.

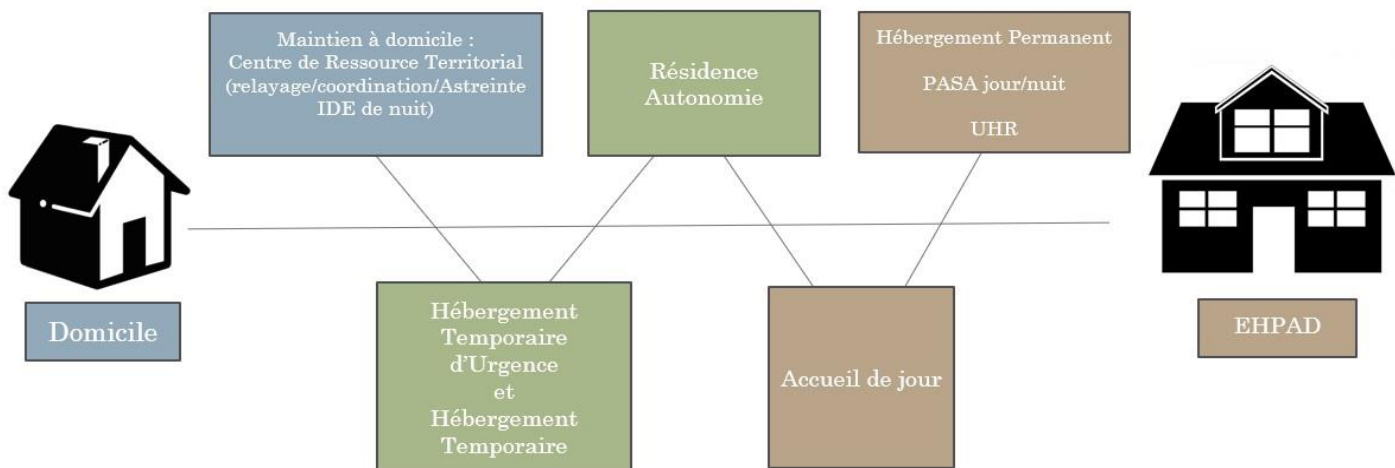
D'autre part, ce projet de restructuration permet à l'établissement de faire évoluer son offre afin de mieux répondre aux besoins des résidents, de la population et de ses professionnels.

Cette transformation de l'offre a débuté avec la mise en œuvre récente du PASA de nuit, de l'Hébergement Temporaire d'Urgence et du Centre de Ressources Territorial. Elle se poursuivra dans le cadre de la restructuration avec l'Unité d'Hébergement Renforcé (UHR).

Enfin, sur la parcelle est du terrain de l'EHPAD, **une résidence autonomie de 50 lits et une trentaine de logements pour les agents** devraient, sous réserve du respect de la réglementation d'urbanisme, être réalisés par l'établissement, en collaboration avec un opérateur du logement social.

L'ensemble de ces dispositifs, validés par les autorités de tutelle et par nos instances, permettront d'offrir un parcours complet de prise en charge et d'accroître l'attractivité de l'établissement.

## LA DEFINITION D'UN PARCOURS COMPLET DE PRISE EN CHARGE DU DOMICILE A L'EHPAD



# PROJET DE RESTRUCTURATION

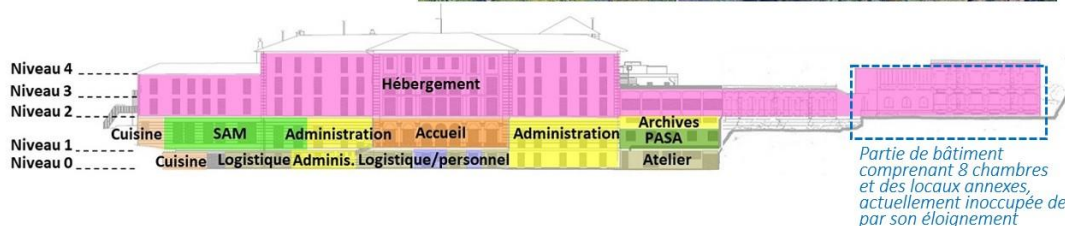
**N.B :** L'aménagement par niveau présenté ci-après n'est pas à considérer comme des plans mais comme des **schémas programmatiques**. Ce travail réalisé par les services du Conseil départemental des Alpes-Maritimes permet, par le recueil des avis des utilisateurs, de **définir les besoins** (programme des surfaces et exigences fonctionnelles), partie essentielle du dossier de consultation des concepteurs. **La maîtrise d'œuvre**, sur la base des indications fournies dans ce DCC **établira un projet architectural**. Tout au long des études de maîtrise d'œuvre et durant les travaux, **des échanges auront lieu entre l'architecte** (et ses bureaux d'études), **les résidents, leur famille et les personnels de l'EHPAD** ce qui permettra d'aboutir à un **projet partagé** et réussi.

## 1) La situation actuelle :

### Données

4 540 m<sup>2</sup> SU

Capacité de 119 lits répartis en 51 chambres doubles et 18 chambres simples  
110 résidents accueillis (en date du 20 sept)



### ❖ Un établissement résultant d'extensions successives et qui présente différentes contraintes :

- différences de niveau sur un même étage
- quasi-majorité des locaux situés en façade Nord des 2 premiers niveaux aveugles
- bâtiment très étiré (linéaire de couloir de 160 m au niveau 2)
- des locaux inoccupés / occupables

Le bâtiment et ses équipements techniques présentent de nombreux signes de vétusté.

Le bâtiment ne répond pas aux normes et réglementations (PMR, hygiène, RT, etc...).

### ❖ L'établissement ne répond pas aux exigences qui prévalent pour un EHPAD et notamment :

- Aucune salle de douche de chambre accessible aux personnes à mobilité réduite
- Lieux de vie en nombre insuffisants et mal répartis au sein des unités d'hébergement
- Proportion de chambre double trop élevée et ne correspond ni aux besoins des familles, ni aux recommandations de l'ANAP
- Aucun espace extérieur pour les résidents hormis un jardin en contrebas du niveau RDJ difficilement accessible

# Proposition d'aménagement :

## Cible :

A l'issue des travaux, la répartition devrait se réaliser comme suit :

- 80 lits d'hébergement permanent (a minima)
- 12 lits d'unité d'hébergement renforcé (UHR)
- 4 lits d'hébergement temporaire (dont 1 lit d'hébergement temporaire d'urgence)

Avec pour objectif un maximum de chambres individuelles.

## 2) Les grandes orientations de la faisabilité :

### Objectifs fonctionnels :

- Préserver l'autonomie des personnes âgées en leur aménageant des **chambres accessibles aux PMR**
- Répondre aux attentes des résidents et de leur famille avec un hébergement en **chambre simple** (respect des préconisations de l'ARS).
- Proposer des **espaces extérieurs** accessibles aux résidents.
- Proposer des **lieux de vie en position centrale** permettant un accès plus aisé aux résidents, mettre en valeur les locaux situés au droit de la terrasse. Offrir des **espaces spécifiques pour le bien-être des résidents** : petite boutique en liaison avec l'accueil et espace snoezelen.
- **Réinvestir les locaux inoccupés** dans l'aile Est. Parmi toutes les propositions présentées, celle qui donne satisfaction aux usagers est l'aménagement du PASA en RDC profitant ainsi de l'espace extérieur attenant et l'aménagement de petits studios pour des accueils en autonomie en R+1
- Aménager les **unités d'hébergement sur 4 niveaux maximum**
- Séparer les **accès logistique/accès public/accès personnel** au niveau 0

### Objectifs bâtimentaires :

- Garantir la **pérennité** du clos couvert
- Opérer la **rénovation énergétique** du bâtiment (menuiseries double vitrage, isolation du bâtiment, ...)
- Remplacement des équipements et matériels vétustes



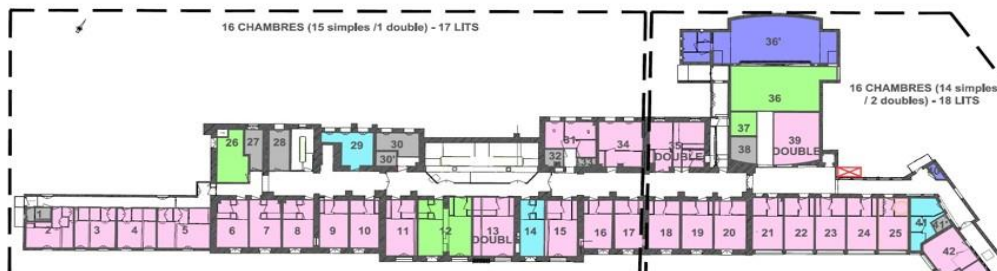
# NIVEAU 1



16 CHAMBRES (15 simples et 1 double) - 17 LITS

Local	Nbre	SU unitaire	Total SU	Nb lits
1 Vestiaire cuisine	1	25,90	25,90	
2 Chambre	1	28,00	28,00	1
2' Chambre	1	22,00	22,00	1
3 Chambre	1	28,20	28,20	1
3' Chambre	1	25,70	25,70	1
4 Chambre	1	19,00	19,00	1
5 Chambre	1	21,80	21,80	1
6 Chambre 2 personnes	1	37,00	37,00	2
7 Salle kiné	1	35,30	35,30	
8 WC résidents	1	6,50	6,50	
9 SAM	1	54,00	54,00	
10 Lieu de vie	1	42,00	42,00	
11 Chambre	1	18,60	18,60	1
12 Chambre	1	18,90	18,90	1
13 Chambre	1	19,30	19,30	1
14 Chambre	1	19,80	19,80	1
15 Chambre	1	19,20	19,20	1
16 Chambre	1	22,20	22,20	1
17 Chambre	1	22,20	22,20	1
18 Chambre	1	22,20	22,20	1
19 Chambre	1	22,20	22,20	1
20 Local ménage + lave-bas in	1	12,00	12,00	
21 Cuisine	1	192,00	192,00	
22 Linge propre	1	7,50	7,50	
22' Linge sale	1	7,00	7,00	

Local	Nbre	SU unitaire	Total SU	Nb lits
23 Salon de coiffure	1	18,70	18,70	
24 SSI	1	4,00	4,00	
25 WC personnel	1	3,00	3,00	
26 WC personnel	1	2,00	2,00	
27 Réseau	1	7,00	7,00	
28 Salle Snoezelen	1	25,80	25,80	
29 Salle de soins	1	22,00	22,00	
30 Détente du personnel	1	26,20	26,20	
31 Stockage unique	1	8,00	8,00	
32 Syndicat	1	18,00	18,00	
33 Salle de réunion	1	34,80	34,80	
34 Stockage	1	8,20	8,20	
35 Stockage	1	4,00	4,00	
36 Bureau intervenants libéraux	1	29,80	29,80	
37 Bureau psychologue	1	18,80	18,80	
38 WC personnel	1	2,20	2,20	
39 Bureau médecin	1	11,70	11,70	
40 Archives	1	100,00	100,00	
<b>TOTAL NIVEAU 1</b>			<b>1094 m²</b>	<b>17 lits</b>



# NIVEAU 2

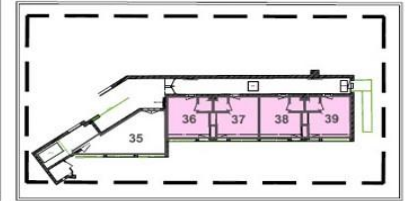
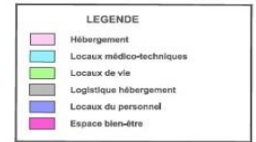
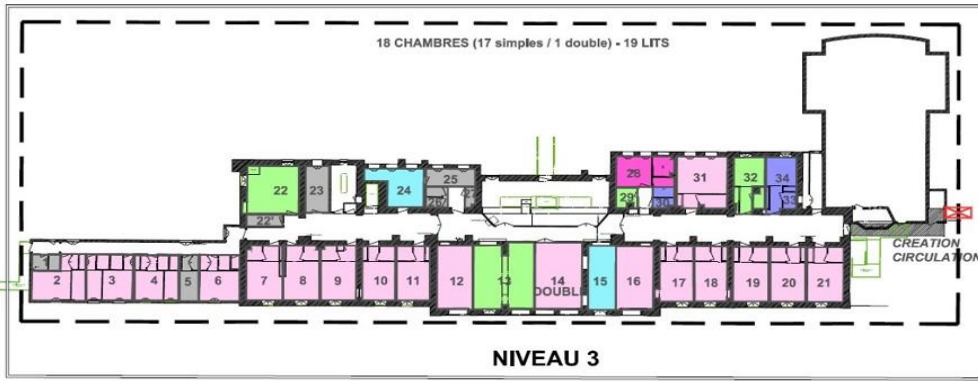
16 CHAMBRES (15 simples / 1 double) - 17 LITS

16 CHAMBRES (14 simples / 2 doubles) - 18 LITS

Local	Nbre	SU unitaire	Total SU	Nb lits
1 Local déchet	1	4,5	4,5	
2 Chambre	1	20,55	20,55	1
3 Chambre	1	21,9	21,9	1
4 Chambre	1	20,5	20,5	1
5 Chambre	1	28,1	28,1	1
6 Chambre	1	20	20,0	1
7 Chambre	1	20	20,0	1
8 Chambre	1	19,7	19,7	1
9 Chambre	1	18,3	18,3	1
10 Chambre	1	18,4	18,4	1
11 Chambre	1	23,1	23,1	1
12 Lieu de vie	1	39,8	39,8	
13 Chambre double	1	32,17	32,2	2
14 Bureau infirmier	1	18,3	18,3	
15 Chambre	1	24,5	24,5	1
16 Chambre	1	19	19,0	1
17 Chambre	1	18,8	18,8	1
18 Chambre	1	20	20,0	1
19 Chambre	1	20	20,0	1
20 Chambre	1	20,3	20,3	1
21 Chambre	1	21	21,0	1
22 Chambre	1	20,7	20,7	1
23 Chambre	1	20,9	20,9	1
24 Chambre	1	20,8	20,8	1
25 Chambre	1	20,9	20,9	1
26 Office relais	1	19,3	19,3	
27 Local protection s	1	8,8	8,8	
28 Stockage ménage	1	11,3	11,3	
29 Salle de soins	1	17,8	17,8	

Local	Nbre	SU unitaire	Total SU	Nb lits
30 Stockage	1	11,9	11,9	
30' Local linge sale et déchets	1	4	4,0	
31 Chambre	1	20,4	20,4	1
32 Local linge propre	1	4	4,0	
33 Local linge propre	1	2	2,0	
34 Chambre	1	28,4	28,4	1
35 Chambre 2 personnes	1	33,7	33,7	2
36 Salle à manger	1	58,2	58,2	
36' Salle de détente perso + w/c	1	80	80,0	
37 WC résidents	1	8	8,0	
38 Stockage linge propre	1	8,85	8,85	
39 Chambre 2 personnes	1	31	31,0	2
40 WC personnel	1	1,9	1,9	
41 Salle de soins	1	16,5	16,5	
41' Local lave bassin	1	2,8	2,8	
42 Chambre	1	21,2	21,2	1
43 Chambre	1	21,3	21,3	1
44 Chambre	1	21,3	21,3	1
45 Chambre	1	21,4	21,4	1
46 Chambre	1	21,3	21,3	1
47 Chambre	1	21,4	21,4	1
48 Bureau animateur PASA	1	8,9	8,9	
49 Stockage linge sale PASA	1	3,8	3,8	
50 Salle d'activités PASA	1	18,7	18,7	
51 Salle de bains PASA thérapie	1	7,6	7,6	
52 Office + espace repas PASA	1	53,5	53,5	
53 w/c résidents PASA	1	4	4,0	
54 w/c personnel PASA	1	2,1	2,1	
55 stockage PASA	1	2,6	2,6	
56 Espace de repce PASA	1	12,5	12,5	
<b>TOTAL NIVEAU 2</b>			<b>1138 m²</b>	<b>35 lits</b>



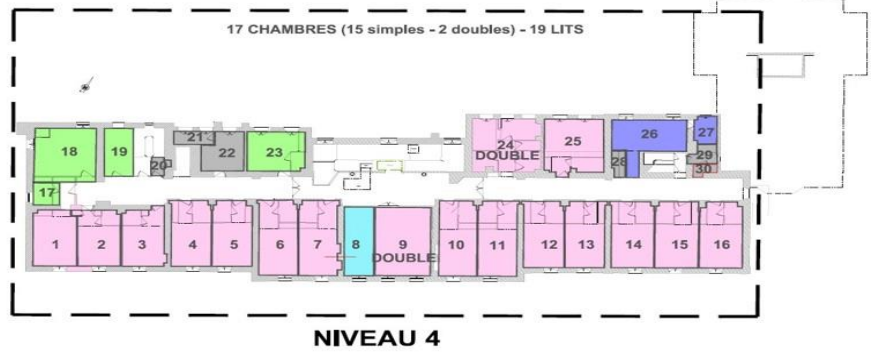


Local	Nbre	SU unitaire	Total SU	Nb lits
1 Local ménage	1	4,5	4,5	
2 Chambre	1	20,6	20,6	1
3 Chambre	1	21,9	21,9	1
4 Chambre	1	20,5	20,5	1
5 Linge propre	1	8,9	8,9	
6 Chambre	1	18,9	18,9	1
7 Chambre	1	20,0	20,0	1
8 Chambre	1	20,0	20,0	1
9 Chambre	1	19,7	19,7	1
10 Chambre	1	18,3	18,3	1
11 Chambre	1	18,4	18,4	1
12 Chambre	1	23,1	23,1	1
13 Lieu de vie	1	38,6	38,6	
14 Chambre double	1	32,0	32,0	2
15 Bureau DEC	1	19,3	19,3	
16 Chambre	1	24,5	24,5	1
17 Chambre	1	19,5	19,5	1
18 Chambre	1	18,8	18,8	1
19 Chambre	1	20,0	20,0	1

Local	Nbre	SU unitaire	Total SU	Nb lits
20 Chambre	1	20,0	20,0	1
21 Chambre	1	20,3	20,3	1
22 Office	1	25,9	25,9	
22 Stockage	1	4,2	4,2	
23 Stockage linge sale	1	11,2	11,2	
24 Salle de soins	1	17,3	17,3	
25 Stockage unique/ménage	1	8,8	8,8	
26 Stockage	1	4,6	4,6	
27 Lave bassin	1	2,0	2,0	
28 Salle de bain thérapeutique	1	18,0	18,0	
29 WC résidents	1	4,1	4,1	
30 WC personnel	1	4,5	4,5	
31 Chambre	1	26,6	26,6	1
32 Lieu de vie	1	16,3	16,3	
33 WC personnel	1	2,2	2,2	
34 Salle de détente du personnel	1	14,6	14,6	
35 Race commune	1	31,5	31,5	
36 Chambre accueil temporaire	1	18,6	18,6	1
37 Chambre accueil temporaire	1	18,7	18,7	1
38 Chambre accueil temporaire	1	18,6	18,6	1
39 Chambre accueil temporaire	1	18,7	18,7	1
<b>TOTAL NIVEAU 3</b>		<b>694 m²</b>		<b>23 lits</b>



Local	Nbre	SU unitaire	Total SU	Nb lits
1 Chambre	1	20,4	20,4	1
2 Chambre	1	20,5	20,5	1
3 Chambre	1	20,7	20,7	1
4 Chambre	1	22,2	22,2	1
5 Chambre	1	21,9	21,9	1
6 Chambre	1	24,6	24,6	1
7 Chambre	1	25,1	25,1	1
8 Salle de soins	1	17,3	17,3	
9 Chambre 2 personnes	1	32,0	32,0	2
10 Chambre	1	24,1	24,1	1
11 Chambre	1	24,9	24,9	1
12 Chambre	1	22,6	22,6	1
13 Chambre	1	22,2	22,2	1
14 Chambre	1	23,9	23,9	1
15 Chambre	1	24,3	24,3	1
16 Chambre	1	23,6	23,6	1
17 WC résident	1	4,9	4,9	
18 SAM	1	28,0	28,0	
19 Office relais	1	11,7	11,7	
20 Linge sale	1	2,4	2,4	
21 Local linge propre	1	6,0	6,0	
22 Stockage unique	1	12,7	12,7	
23 Lieu de vie	1	19,2	19,2	
24 Chambre 2 personnes	1	30,0	30,0	2
25 Chambre	1	27,0	27,0	1
26 Salle de détente personnel	1	22,0	22,0	
27 WC personnel	1	5,1	5,1	
28 Lave bassin	1	2,8	2,8	
29 Ménage	1	4,0	4,0	
30 Stockage ménage	1	2,0	2,0	
<b>TOTAL NIVEAU 4</b>		<b>548 m²</b>		<b>19 lits</b>



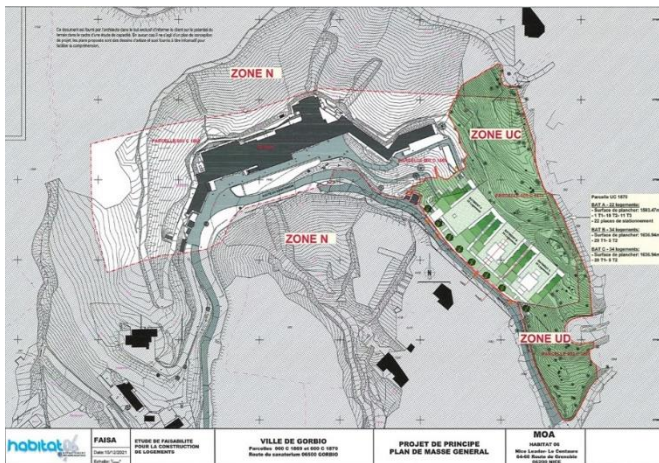


# RESIDENCE AUTONOMIE ET LOGEMENTS DES AGENTS

L'établissement dispose de droits à construire résiduels à l'Est de l'EHPAD. Des nouveaux bâtiments pourraient y être implantés, sous réserve du respect de la réglementation d'urbanisme, afin notamment de réaliser :

- une Résidence autonomie (50 lits) ;
- des logements pour le personnel de l'établissement (environ 30 logements) ;
- Les locaux de l'accueil de jour et d'une lingerie pourraient être également envisagés dans le cadre de ce projet.

Une étude de faisabilité a été réalisée par Habitat 06.



Ce document est fourni par l'architecte dans le but exclusif d'informer le client sur le potentiel du terrain dans le cadre d'une étude de faisabilité. En aucun cas il ne s'agit d'un plan de construction. Ce projet, les plans proposés sont des dessins d'artefacts et sont fournis à titre informatif pour faciliter la compréhension.



<b>habitat 06</b>	<b>FAISA</b> Date: 10/12/2021 Echelle: 1/200	<b>ETUDE DE FAISABILITE POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS</b>	<b>VILLE DE GORBIO</b> Parcelles: 000 C 1870 Route du sanatorium 96500 GORBIO	<b>PROJET DE PRINCIPLE VUE DE PRINCIPLE</b>	<b>MOA</b> HABITAT 06 Nicolas Loubser - La Costeuvre 64-66 Route de Grasse 06200 NICE
-------------------	----------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------

# METHODOLOGIE DE L'ELABORATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT

## - LA DEFINITION D'UN DIAGNOSTIC PARTAGE

Dans le cadre de l'élaboration du projet d'établissement 2023-2027, un **diagnostic partagé** a été réalisé dans le cadre d'une consultation élargie autour de 4 ateliers, à savoir :

- **Valeurs de l'établissement**
- **Etat des lieux**
- **Attentes et besoins des résidents, des familles, des professionnels et de la population**
- **Définition de ce qui caractérise une « *bonne prise en charge* »**

Les résultats de ces ateliers sont exposés ci-après.

## - L'ACTUALISATION DE LA FEUILLE DE ROUTE 2022-2027

Parallèlement, l'établissement a **actualisé sa feuille de route** notamment en vue de :

- valider les objectifs du projet de restructuration,
- d'exposer les dispositifs de transformation de l'offre qui seront mis en œuvre.

Le diagnostic partagé résultant des 4 ateliers précités ainsi que la feuille de route actualisée de l'établissement, ont été présentés aux instances d'octobre 2022.

## - LA DEFINITION DES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Tous ces éléments ont permis de définir les grandes orientations du présent projet d'établissement. Ces orientations ont été présentées aux instances de décembre 2022.

## - L'ELABORATION DES PROJETS DE SERVICE

L'établissement s'est alors engagé dans la définition de ses projets de service (retranscrits en annexe), afin d'alimenter les orientations du projet d'établissement.

Les 12 projets de service ont donné lieu à :

- 53 Réunions
- et à la définition de 114 actions à mettre en œuvre

Le projet d'établissement 2023-2027 est donc le fruit d'une longue démarche coopérative qui s'est engagée dans une concertation élargie avec les résidents, les familles et les professionnels.

# Groupe de travail sur les valeurs de l'établissement



L'établissement a organisé en juillet 2022 des groupes de travail sous la forme de mini-ateliers en présence du personnel, des familles et des résidents afin de déterminer, à l'aide du jeu de carte les « valeurs ajoutées », les principales valeurs qui définissent l'EHPAD Gastaldy. Les résultats de cet atelier sont présentés ci-après :

- 9 groupes de travail
- 71 participants :
  - 38 agents
  - 22 résidents
  - 11 représentants des familles

Un bilan a permis d'identifier 4 valeurs principales :



# Groupe de travail état des lieux



Les résultats du groupe de travail sont retranscrits ci-après :

- 10 réunions
- 79 participants :
  - 54 agents
  - 11 résidents
  - 14 représentants des familles
- 16 formulaires renvoyés par les familles

## ÉTAT DES LIEUX



# Groupe de travail « *attentes et besoins* »



Les résultats de ce groupe de travail sont retranscrits ci-après :

- **8 réunions de travail**
- **67 participants :**
  - 32 agents
  - 21 résidents
  - 14 familles
- **16 formulaires des familles**

## LES ATTENTES ET BESOINS DES RESIDENTS :

- Restaurer le plaisir de la table
- Bénéficier d'animations variées
- Développer l'aspect relationnel dans la prise en charge
- Répondre aux besoins spécifiques de chaque résident
- Développer la communication, l'accès à l'information
- Se sentir en sécurité

## LES ATTENTES ET BESOINS DES FAMILLES :

- Maintenir le lien résidents/familles
- Être impliqués dans la vie de l'établissement
- Participer à certaines activités et animations
- Avoir une communication fluide avec l'établissement et ses professionnels

## ATTENTES ET BESOINS DES PROFESSIONNELS :

- Bénéficier de locaux accueillants et adaptés
- Clarifier les organisations et le contrôle des activités
- Bénéficier d'un matériel adapté
- Favoriser la communication et le relationnel entre collègues et avec la hiérarchie
- Avoir un travail porteur de sens
- Bénéficier de conditions de travail attractives

## ATTENTES ET BESOINS DE LA POPULATION :

- Résultats du Projet Régional de Santé et du Schéma Départemental de l'Autonomie 2022-2026 :
  - Prévenir la perte d'autonomie et anticiper les ruptures de parcours
  - Renforcer, adapter et sécuriser le maintien à domicile
  - Repenser la place de l'EHPAD dans l'offre médico-sociale et améliorer les interfaces établissements-ville-hôpital
  - Favoriser l'ouverture de l'EHPAD sur l'extérieur et développer le réseau de l'établissement
  - Apporter un soutien aux aidants
  - Améliorer l'information et la coordination pour simplifier les parcours de vie et l'accès aux droits

# Groupe de travail : « *Qu'est-ce qui caractérise une bonne prise en charge ?* »



N.B : Ce groupe de travail a eu pour objet de définir ce qui constitue, pour l'établissement, une bonne prise en charge. A ce stade, le référentiel qualité de la HAS n'a pas été abordé.

- 6 réunions de travail
- 49 participants

Réalisés	En cours	A réaliser
Répondre aux besoins essentiels des résidents (prise en charge, alimentation, hygiène des locaux ...)	Développer les animations, les activités thérapeutiques non médicamenteuses et les activités relationnelles	Assurer des actions de prévention (santé mentale, soins bucco-dentaires, ...)
Assurer un taux d'encadrement suffisant par des personnels qualifiés	Individualiser la prise en charge (PAP, référents)	Développer une continuité de prise en charge médicale
Arrêter des organisations et une gouvernance cohérente et clairement identifiées (organigramme, fiches de postes, fiches de tâches, procédure d'accueil des nouveaux professionnels ...)	Former les agents à une méthodologie de prise en charge privilégiant l'aspect relationnel	Permettre aux résidents de se sentir chez eux dans leur lieu de vie
	Retrouver le plaisir de la table	Développer une démarche qualité d'amélioration continue des pratiques

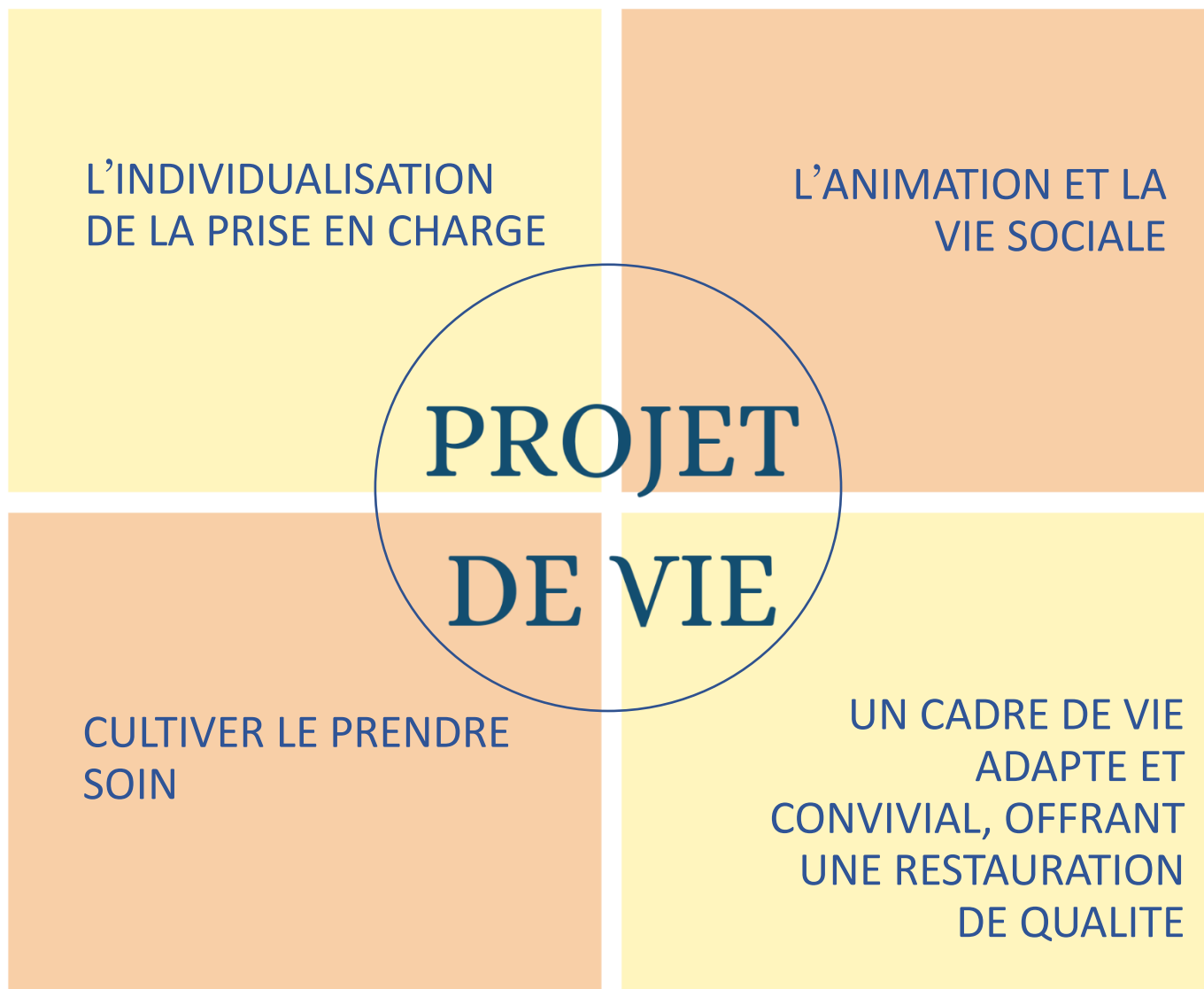
# PARTIE 1 : PROJET DE VIE





## PARTIE 1 : PROJET DE VIE

Le projet de vie de résidents s'organise autour de 4 thématiques et 18 orientations.



# 1-L'INDIVIDUALISATION DE LA PRISE EN CHARGE

## 4 ORIENTATIONS PRINCIPALES :

- ASSURER UN ACCUEIL DE QUALITE
- ETABLIR UNE DEMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE ET REpondre AUX BESOINS SPECIFIQUES DE CHAQUE RESIDENT
- S'ASSURER DU RESPECT DES DROITS DES USAGERS
- DEVELOPPER LA COMMUNICATION ET FACILITER L'ACCES A L'INFORMATION

Se référer également aux Projets de service : 1.1 soins, 8. Usagers (en annexe).

# 1<sup>ère</sup> orientation : ASSURER UN ACCUEIL DE QUALITE

ACTIONS	ACTEURS	INDICATEURS DE SUIVI	CALENDRIER (au plus tard)
1. Faire visiter l'établissement au résident préalablement à son admission si les conditions le permettent	Service usagers Pilote	- % de visites réalisées pour les nouveaux résidents	2023 <input type="checkbox"/>
2. Recueillir le maximum d'informations sur le résident (histoire de vie, entourage, évènements récents et raisons ayant conduit à demander une admission en EHPAD, professions antérieurement exercées, centres d'intérêts, langues parlées, souvenirs et évènements importants de la vie, goûts alimentaires, plaisirs et souhaits, peurs éventuelles...)	Service usagers, Pilote	- % d'historique de vie réalisé	Fin du 1 <sup>er</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
3. Réaliser une visite de préadmission par l'équipe soignante	Cadre de santé Pilote Equipe soignante	- % de visites de préadmission réalisées	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
4. S'assurer lors de l'admission du consentement éclairé de la personne et l'informer sur sa possibilité de désigner une personne de confiance et de rédiger des directives anticipées	Service Usagers Pilote	- Consentement recueilli  - % de désignation de la personne de confiance  - % de directives anticipées rédigées	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
5. Prévenir le risque de désorientation notamment en présentant le livret d'accueil et en facilitant l'identification des personnels aux résidents	Service usagers Pilote	- livret d'accueil présenté avec une information sur le fonctionnement général de l'établissement	Dès 2023 <input type="checkbox"/>

6. Identifier un référent par résident et le présenter au nouvel arrivant	Service usagers Pilote	- % de résidents ayant un référent	2023 <input type="checkbox"/>
7. Présenter les nouveaux arrivants aux autres résidents	Service animation Pilote	- % de résidents présentés aux autres résidents	2023 <input type="checkbox"/>
8. Accompagner le résident dans la personnalisation de sa chambre	Référent du résident Pilote	- % d'accompagnement réalisé	2023 <input type="checkbox"/>
9. Réaliser un bilan d'adaptation à l'issue du premier mois suivant l'admission du résident	Référent du résident Pilote	- % de bilans d'adaptation réalisés	2023 <input type="checkbox"/>

**ORIENTATION N° 2 : ETABLIR UNE DEMARCHE  
D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE ET REpondre AUX  
BESOINS SPECIFIQUES DE CHAQUE RESIDENT**

<b>ACTIONS</b>	<b>ACTEURS</b>	<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>	<b>CALENDRIER (au plus tard)</b>
1. Co-construire et actualiser les projets d'accompagnement personnalisé (PAP) avec les résidents et leurs familles	Service usagers Pilote Service Soins	- % de PAP établis et actualisés	2023 <input type="checkbox"/>
2. Nommer un référent PAP pour chaque résident	Service usagers, Pilote Services soins	- % de résidents ayant un référent	2023 <input type="checkbox"/>
3. Communiquer et diffuser ces projets aux agents de l'établissement	Service usagers Pilote Service soins Service hôtellerie	- % de PAP abordés en réunion	2023 <input type="checkbox"/>
4. Réaliser des bilans à intervalles réguliers des PAP et les adapter le cas échéant	Service Usagers Pilote Service soins	- % de bilans de PAP réalisés	2023 <input type="checkbox"/>
5. Respecter le rythme des résidents (coucher, lever, repas...) tout en le conciliant avec les impératifs d'une organisation en collectivité	Cadre de santé Pilote	- % de prises en charge individualisées	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
6. Permettre à l'utilisateur d'identifier la bonne personne pour répondre à sa demande	Service usagers Pilote	- % d'utilisateurs ayant reçu une information sur les différents professionnels de l'établissement	2023 <input type="checkbox"/>

## ORIENTATION N° 3 : S'ASSURER DU RESPECT DES DROITS DE L'USAGER

ACTIONS	ACTEURS	INDICATEURS DE SUIVI	CALENDRIER (au plus tard)
1. Assurer des formations sur les droits des résidents	Service usagers Pilote	- nombre de formations réalisées	2023 <input type="checkbox"/>
2. Informer les résidents et leurs familles sur leurs droits tout au long de la prise en charge	Service usagers Pilote Services soins	- % de résidents et de familles informés	2023 <input type="checkbox"/>
3. Poursuivre le recueil et le traitement des plaintes et des réclamations	Service usagers Pilote	- % de plaintes et réclamations traitées	2023 <input type="checkbox"/>
4. S'assurer du respect de la personne, de sa dignité et de son intimité	Service Soins Pilote	- nombre de mesures réalisées pour s'assurer du respect de la personne, de sa dignité et de son intimité	2023 <input type="checkbox"/>
5. Assurer le respect de la confidentialité des informations (notamment médicales) concernant les résidents tout en permettant l'information des familles ;	Cadre de santé Pilote	- procédure formalisée	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
6. Favoriser la liberté d'aller et venir	Service soins Pilote	- % d'annexe au contrat de séjour relative à la liberté d'aller et venir établie	2023 <input type="checkbox"/>
7. Etablir un plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance et de violence au bénéfice des personnes accompagnées	Service soins Pilote	- plan de prévention établi	2023 <input type="checkbox"/>

## ORIENTATION N° 4 : DEVELOPPER LA COMMUNICATION ET FACILITER L'ACCES A L'INFORMATION

ACTIONS	ACTEURS	INDICATEURS DE SUIVI	CALENDRIER (au plus tard)
1. Exposer systématiquement le livret d'accueil aux nouveaux arrivants	Service usagers Pilote	- % de nouveaux arrivants ayant fait l'objet d'une présentation du livret d'accueil	2023 <input type="checkbox"/>
2. Réaliser une étude sur la circulation de l'information au sein de l'établissement	Service usagers Pilote	- étude réalisée	2023 <input type="checkbox"/>
3. Etablir et diffuser le journal interne de l'établissement	Service communication Pilote	- nombre de journaux internes diffusés par an	2023 <input type="checkbox"/>
4. Etablir un plan de communication pour promouvoir les activités de l'établissement et faciliter l'information des familles	Service communication Pilote	- nombre de post publiés sur nos réseaux sociaux  - Site internet établi et référencé	2023 <input type="checkbox"/>
5. Faciliter les communications des membres du CVS avec les familles	Service usager Pilote Service communication	- nombre de communications relayées	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
6. Etablir une gestion documentaire partagée	Service communication Pilote	- gestion documentaire établie	2023 <input type="checkbox"/>

## 2- CULTIVER LE PRENDRE SOIN

### 4 Orientations :

- REALISER DES EVALUATIONS PLURIDISCIPLINAIRES ET ETABLIR, ACTUALISER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER LE PROJET DE SOINS
- ASSURER UNE CONTINUITE DE PRISE EN CHARGE MEDICALE, METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE PREVENTION ET SECURISER LE CIRCUIT DU MEDICAMENT
- PROMOUVOIR LA BIENTAITANCE ET LES BONNES PRATIQUES
- MENER UNE REFLEXION ETHIQUE

Se référer également aux projets de service soins (1.1, 1.2, 1.3) et usagers (8) (en annexe).



**ORIENTATION N° 1 : REALISER DES EVALUATIONS  
PLURIDISCIPLINAIRES ET ETABLIR, ACTUALISER, METTRE EN  
ŒUVRE ET EVALUER LE PROJET DE SOINS**

<b>ACTIONS</b>	<b>ACTEURS</b>	<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>	<b>CALENDRIER (au plus tard)</b>
1. Etablir et actualiser les projets de soins	Service soins Pilote	- % de projets de soins réalisés	2023 <input type="checkbox"/>
2. Valider en temps direct la réalisation des plans de soins grâce à des outils informatiques adéquats	Service soins Pilote	- % de plans de soins actualisés en temps direct	2023 <input type="checkbox"/>
3. Poursuivre la réalisation des toilettes évaluatives	Service soins Pilote	- % de résidents ayant fait l'objet d'une toilette évaluative	2023 <input type="checkbox"/>
4. Evaluer les risques et les fragilités des résidents (dépression, risques addictifs, comportementaux, nutritionnel, escarres, chutes, fausse route...), les inscrire dans le projet de soins et les diffuser aux professionnels et au résident	Médecin Co Pilote Psychologue	- % de résidents ayant fait l'objet d'une évaluation des risques et fragilités	2023 <input type="checkbox"/>
5. Evaluer et prendre en charge la douleur tout au long de l'accompagnement	Service soins Pilote	- % de résidents ayant fait l'objet d'une évaluation de la douleur	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
6. Former les professionnels à l'évaluation et au repérage de la perte de capacités des résidents	Service soins Pilote	- % de professionnels formés	2023 <input type="checkbox"/>

## ORIENTATION N°2 : ASSURER UNE CONTINUITÉ DE PRISE EN CHARGE MÉDICALE, METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE PRÉVENTION ET SECURISER LE CIRCUIT DU MÉDICAMENT

ACTIONS	ACTEURS	INDICATEURS DE SUIVI	CALENDRIER (au plus tard)
1. Favoriser un parcours de soins gériatrique (coopération avec des professionnels libéraux extérieurs, avec d'autres établissements sanitaires et médico-sociaux, CPTS)	Service soins Pilote	- nombre de coopérations établies	2023 <input type="checkbox"/>
2. Instaurer la télémédecine	Service soins Pilote	- nombre de consultations de télémédecine réalisées	2023 <input type="checkbox"/>
3. Mettre en œuvre un plan de prévention et d'éducation à la santé adapté aux personnes âgées (Hygiène bucco-dentaire, chute, dénutrition, troubles de la déglutition, dépression et syndrome de glissement, gestion du risque infectieux, déficiences sensorielles, troubles cognitifs, perte de la mobilité, escarres, plaies et cicatrisations...)	Service soins Pilote	- Plan de prévention établie	2023-2024 <input type="checkbox"/>
4. Actualiser notre procédure sur le circuit du médicament	Service soins Pilote	- procédure actualisée	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
5. Mettre en œuvre une solution de sérialisation et de sécurisation pour la distribution des médicaments en collaboration avec la pharmacie	Service soins Pilote	- Solution mise en œuvre	2023 <input type="checkbox"/>
6. Se doter de chariots de distribution de médicaments garantissant ergonomie et sécurité	Service soins Pilote	- acquisition des chariots réalisée	2023 <input type="checkbox"/>
7. Réaliser des formations et mettre en œuvre des soins palliatifs	Service soins Pilote	- Formations réalisées	2023 <input type="checkbox"/>

8. Instaurer des astreintes d'IDE de nuit afin de sécuriser la prise en charge	Services soins Pilote	- astreintes mises en œuvre	2023 <input type="checkbox"/>
--------------------------------------------------------------------------------	--------------------------	-----------------------------	----------------------------------

## ORIENTATION N°3 : PROMOUVOIR LA BIEN-TRAITANCE ET LES BONNES PRATIQUES

ACTIONS	ACTEURS	INDICATEURS DE SUIVI	CALENDRIER (au plus tard)
1. Recueillir le consentement éclairé du résident et informer le résident de sa possibilité de refuser les soins	Service soins Pilote	- % de consentements recueillis	2023 <input type="checkbox"/>
2- Assurer la traçabilité du consentement ou du refus de soins	Service soins Pilote	- % de consentements tracés	2023 <input type="checkbox"/>
3. Former les équipes et tout nouvel arrivant à la bien-traitance	Service soins Pilote	- % nombre d'agents formés	2023 <input type="checkbox"/>
4. Co-construire avec les agents une charte de la bien-traitance	Services soins Pilote	- Charte établie	2023 <input type="checkbox"/>
5. Réaliser périodiquement un questionnaire de satisfaction auprès des résidents	Service usagers Pilote	- nombre de questionnaires de satisfaction réalisés	2023 <input type="checkbox"/>
6. Réaliser des activités de bien-être et de relaxation au sein de la salle Snoezelen	Services Soins Pilote Service animation	- nombre d'activités réalisées par semaine	2023 <input type="checkbox"/>
7. Sensibiliser les agents aux thérapies non médicamenteuses et développer ces activités (jardin thérapeutique, aromathérapie, atelier mémoire, musicothérapie, art thérapie, Snoezelen...)	Service soins Pilote RH	- nombre de formations réalisées  -nombre d'activités réalisées	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
8. Former les agents à la méthode Montessori	Service Soins Pilote RH	- nombre d'agents formés	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
9. Recueillir et tracer les attentes des résidents	Service usagers	- % de directives anticipées établies	Dès 2023 <input type="checkbox"/>



concernant sa fin de vie pour mieux l'accompagner et formaliser, au maximum, les directives anticipées	Pilote Service soins			
10. Actualiser la procédure de signalement et de traitement en cas de survenue ou de suspicion de maltraitance	Services soins Pilote	- procédure actualisée		Dès 2023 <input type="checkbox"/>
11. Actualiser la procédure relative au recueil et au traitement des évènements indésirables	Services soins Pilote	- procédure actualisée		Dès 2023 <input type="checkbox"/>
12. Poursuivre la Commission d'analyse des bonnes pratiques professionnelles	Cadre de santé Pilote	- nombre de commissions réalisées		2023 <input type="checkbox"/>
13. Poursuivre l'objectif zéro-contention	Service soins Pilote	- % de contentions prescrites		2023 <input type="checkbox"/>

## ORIENTATION N°4 : MENER UNE REFLEXION ETHIQUE

ACTIONS	ACTEURS	INDICATEURS DE SUIVI	CALENDRIER (au plus tard)
1. Participer à un espace de réflexion éthique	Psychologue Pilote	- nombre de participations	2023 <input type="checkbox"/>
2. Engager une réflexion sur la fin de vie	Psychologue Pilote	- réflexion sur la fin de vie réalisée	2023 <input type="checkbox"/>
3. Sensibiliser les professionnels aux questionnements éthiques	Psychologue Pilote	- % de professionnels sensibilisés aux questionnements éthiques	2023 <input type="checkbox"/>
4. Associer les professionnels aux questionnements éthiques	Psychologue Pilote	- % de professionnels associés aux questionnements éthiques	2023 <input type="checkbox"/>
5- Favoriser l'information, l'expression et le libre choix des résidents	Service usager Pilote	- % de satisfaction (questionnaire de satisfaction)	2023 <input type="checkbox"/>
6. Associer les usagers aux décisions relatives à leur prise en charge	Services soins Pilote	- % des usagers associés aux décisions	2023 <input type="checkbox"/>

## 3- L'ANIMATION ET LA VIE SOCIALE

### 4 ORIENTATIONS PRINCIPALES :

- ASSURER AUX RESIDENTS DES ANIMATIONS ET ACTIVITES VARIEES A LA FOIS COLLECTIVES ET INDIVIDUALISEES
- DEVELOPPER L'ASPECT RELATIONNEL DANS LA PRISE EN CHARGE ET LES THERAPIES NON MEDICAMENTEUSES
- INCLURE ET IMPLIQUER LES FAMILLES DANS LE PROJET DE VIE DES RESIDENTS
- FAVORISER LES INTERACTIONS ET L'UTILITE SOCIALE DES RESIDENTS

Se référer également au projet de service 4 Animation- activités- thérapies non médicamenteuses (en annexe).

## ORIENTATION N°1 : ASSURER AUX RESIDENTS DES ANIMATIONS ET ACTIVITES VARIEES A LA FOIS COLLECTIVES ET INDIVIDUALISEES

ACTIONS	ACTEURS	INDICATEURS DE SUIVI	CALENDRIER (au plus tard)
1. Réaliser des activités et des animations variées à la fois individuelles et collectives, avec la participation de nombreux acteurs (animateurs, familles, autres agents de l'établissement, associations, clubs, bénévoles, écoles de danse, musique...)	Service animation Pilote	- % de résidents ayant participé à une animation chaque semaine	2023 <input type="checkbox"/>
2. Identifier des animations accessibles aux familles et aux agents de l'établissement	Service animation Pilote	- nombre d'animations identifiées sur le calendrier des animations	2023 <input type="checkbox"/>
3. Réaliser des semaines thématiques en coordonnant l'action des différents services (animation, hôtellerie, restauration, relation avec les usagers)	Service animation Pilote	- nombre de semaines thématiques organisées annuellement	2023 <input type="checkbox"/>
4. Poursuivre la Commission d'animation, composée de représentants des usagers, pour établir le programme prévisionnel des animations et établir un rapport annuel	Service animation Pilote	- nombre de commissions réalisées  - rapport annuel établi	2023 <input type="checkbox"/>
5- Tracer les animations réalisées par les résidents dans leur projet d'accompagnement personnalisé et établir des indicateurs de suivi des animations collectives et individuelles	Service animation Pilote	- % de PAP renseignés	2023 <input type="checkbox"/>



## ORIENTATION N°2 : DEVELOPPER L'ASPECT RELATIONNEL DANS LA PRISE EN CHARGE ET LES THERAPIES NON MEDICAMENTEUSES

ACTIONS	ACTEURS	INDICATEURS DE SUIVI	CALENDRIER (au plus tard)
1. Former l'ensemble des agents de l'établissement à la méthode Montessori	Service RH Pilote	- % d'agents ayant reçu cette formation	2023- 2024 - 2025 <input type="checkbox"/>
2. Inclure chaque semaine dans le planning des animations des activités thérapeutiques non médicamenteuses (TNM)	Service animation Pilote	- nombre d'activités thérapeutiques non médicamenteuses réalisées chaque semaine	2023 <input type="checkbox"/>
3. Inclure chaque semaine dans le planning des activités du PASA, PASA de nuit et Accueil de Jour les activités TNM	Service soins Pilote	- nombre d'activités thérapeutiques non médicamenteuses réalisées chaque semaine	2023 <input type="checkbox"/>
4. Former des agents à l'art-thérapie et à la méthode Snoezelen	Service RH Pilote	- nombre d'agents formés	2023 <input type="checkbox"/>
5. Développer les autres TNM (Réminiscence, Aromathérapie, ROT, Synchronisation)	Psychologue Pilote Service RH	- nombre d'agents formés	2024-2025- 2026 <input type="checkbox"/>
6- Tracer les TNMM réalisées par les résidents dans leur projet d'accompagnement	Service animation et soins Pilotes	- % de PAP renseignés	2023 <input type="checkbox"/>

## ORIENTATION N°3 : INCLURE ET IMPLIQUER LES FAMILLES DANS LE PROJET DE VIE DES RESIDENTS

ACTIONS	ACTEURS	INDICATEURS DE SUIVI	CALENDRIER (au plus tard)
1. Faire participer les familles dans l'élaboration du projet de vie	Service usagers Pilote	- % de familles ayant participé à l'élaboration du PAP	2023 <input type="checkbox"/>
2. Communiquer régulièrement avec les familles sur les activités proposées par l'établissement	Service communication Pilote	- nombre de communications réalisées	2023 <input type="checkbox"/>
3. Faciliter la communication des membres du CVS avec les familles (mails, affichages, journal interne)	Service communication Pilote	- nombre de communications relayées	2023 <input type="checkbox"/>
4. Mettre à disposition des familles les documents d'informations institutionnels	Service usagers Pilote	- nombre de documents communiqués	2023 <input type="checkbox"/>
5. Informer les familles sur les activités de l'établissement auxquelles elles peuvent participer	Service animation Pilote	- nombre d'activités proposées aux familles	2023 <input type="checkbox"/>
6- Permettre aux familles de réaliser des projets au sein de l'établissement	Service usagers Pilote	- nombre de projets proposés par les familles	2023 <input type="checkbox"/>

## ORIENTATION N°4 : FAVORISER LES INTERACTIONS ET L'UTILITE SOCIALE DES RESIDENTS

ACTIONS	ACTEURS	INDICATEURS DE SUIVI	CALENDRIER (au plus tard)
1. Ouvrir l'établissement sur l'extérieur (implication des familles, échanges intergénérationnels, associations, CCAS, écoles...)	Direction Pilote	- nombre de partenariats réalisés	2023 <input type="checkbox"/>
2. Favoriser l'utilité sociale des résidents en les encourageant à utiliser les fonctions qu'ils ont conservées	Service soins Pilote	- activités tracées dans le PAP	2023 <input type="checkbox"/>
3. Donner un rôle social à chaque résident qui souhaite s'investir dans la vie de l'établissement et inscrire cet item dans le cadre de son projet d'accompagnement personnalisé	Service soins Pilote	- nombres de résidents identifiés	2023 <input type="checkbox"/>
4. Mettre en œuvre une boutique solidaire gérée par les résidents	Service usagers Pilote	- boutique mise en œuvre	2024 <input type="checkbox"/>

### 3- UN CADRE DE VIE ADAPTE ET CONVIVIAL, OFFRANT UNE RESTAURATION DE QUALITE

#### 2 ORIENTATIONS PRINCIPALES :

- ETABLIR UN PROJET ARCHITECTURAL ET PAYSAGER PERMETTANT AUX RESIDENTS DE SE SENTIR CHEZ EUX EN SECURITE ET FACILITER LA DEAMBULATION DES RESIDENTS
- RESTAURER LE PLAISIR DE LA TABLE

Se référer également aux projets de service : 5. Service technique et espaces extérieurs et 3. Restauration (en annexe).

**ORIENTATION N°1 : ETABLIR UN PROJET ARCHITECTURAL ET  
PAYSAGER PERMETTANT AUX RESIDENTS DE SE SENTIR CHEZ  
EUX EN SECURITE ET FACILITER LA DEAMBULATION DES  
RESIDENTS**

<b>ACTIONS</b>	<b>ACTEURS</b>	<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>	<b>CALENDRIER (au plus tard)</b>
1. Co-piloter le projet de restructuration avec le maître d'ouvrage	Direction Pilote	- nombre de participations au Comité de pilotage	2023-2027 <input type="checkbox"/>
2. Etablir un projet qui répond aux besoins et aspirations de nos résidents (Chambres individuelles et ergonomiques, espaces communs adaptés ...)	Direction Pilote	- projet établi	2023 <input type="checkbox"/>
3. Réfléchir à un phasage des travaux qui impacte le moins possible les résidents	Direction Pilote	- phasage réalisé	2023-2024 <input type="checkbox"/>
4. Définir une organisation durant les travaux	Cadre de santé Pilote	- organisation établie	2023-2024 <input type="checkbox"/>
5. Définir une organisation cible après travaux	Cadre de santé Pilote	- organisation cible définie	2023-2024 <input type="checkbox"/>
6- Définir un projet paysager	Direction Pilote	- projet paysager défini	2024 <input type="checkbox"/>
7. Offrir des circuits de déambulation	Services techniques Pilote	- circuits mis en œuvre	2023 <input type="checkbox"/>
8. Mettre en œuvre le jardin thérapeutique	Jardinier Pilote	- jardin réalisé	2023 <input type="checkbox"/>
9- Réaliser un rapport annuel des travaux réalisés	Services techniques Pilote	- rapport réalisé	2023 <input type="checkbox"/>
10. Solliciter des partenariats avec les écoles du BTP pour réaliser des travaux et rechercher d'éventuels financements (AAP, subventions...)	Direction Pilote	-partenariats établis  - subventions et AAP sollicités	2023 <input type="checkbox"/>

11. S'assurer de la sécurisation des lieux (risque d'intrusion/risque de fugue)	Direction Pilote	- sécurisation réalisée	2023 – 2024 <input type="checkbox"/>
---------------------------------------------------------------------------------	---------------------	-------------------------	-----------------------------------------

## ORIENTATION N°2 : RESTAURER LE PLAISIR DE LA TABLE

ACTIONS	ACTEURS	INDICATEURS DE SUIVI	CALENDRIER (au plus tard)
1. Réfléchir aux alternatives à la prestation actuelle afin d'améliorer la qualité des repas (autres sociétés, ré internalisation...)	Responsable hotelière Pilote	- étude réalisée	2023 <input type="checkbox"/>
2. S'assurer de la qualité des repas	Responsable hotelière Pilote	- contrôle qualité effectué -questionnaires de satisfaction	2023 <input type="checkbox"/>
3. S'assurer du respect des normes HACCP	Responsable hotelière Pilote	- formation effectuée et contrôles diligents	2023 <input type="checkbox"/>
4. S'assurer du respect des recommandations nutritionnelles du Programme National Nutrition-Santé et prévenir les risques de dénutrition	Responsable hotelière Pilote Nutritionniste	- recommandations respectées - plan de prévention établi	2023 <input type="checkbox"/>
5. Bénéficier de l'accompagnement du dispositif Silver Fourchette en vue de réaliser un audit et un plan d'actions de l'activité restauration	Responsable hotelière Pilote	- accompagnement réalisé	2023-2024 <input type="checkbox"/>
6. Faire valider les menus et le plan alimentaire par la Commission des menus, sous la supervision d'un nutritionniste	Responsable hotelière Pilote Nutritionniste	- validation réalisée	2023 <input type="checkbox"/>
7. Augmenter les produits Bio et les produits labellisés en poursuivant le travail d'utilisation des produits de saison et des circuits courts (Loi EGALIM)	Responsable hotelière Pilote	- respect des objectifs de la Loi EGALIM	2023-2024 <input type="checkbox"/>
8. Mentionner sur le menu les produits frais, bio et faits maison	Responsable hotelière Pilote	- Mentions réalisées	2023-2024 <input type="checkbox"/>

9. Organiser des semaines thématiques en lien avec l'animation	Responsable hotelière Pilote	- nombre de semaines thématiques organisées	2023 <input type="checkbox"/>
10. Développer des pratiques comme le « <i>manger main</i> »	Responsable hotelière Pilote	- manger main proposé	2023 <input type="checkbox"/>
11. Intégrer les besoins en formations des agents de restauration dans le plan de formation (Formation HACCP, utilisation de logiciels informatiques, formations pour la pâtisserie, repas texture modifiée, présentation en restauration collective, risque de dénutrition)	Service RH Pilote	- nombre de formations proposées	2023 <input type="checkbox"/>



# PARTIE 2 : PROJET SOCIAL



## PARTIE 2 : PROJET SOCIAL

4 ORIENTATIONS PRINCIPALES :



Se référer également au projet de service : 9. Ressources Humaines (en annexe).

# 1- UNE POLITIQUE SOCIALE FAVORISANT L'ATTRACTIVITE ET LA FIDELISATION DES AGENTS

## 5 ORIENTATIONS :

- ATTIRER ET FIDELISER LES EQUIPES GRACE A UNE POLITIQUE SOCIALE AMBITIEUSE
- DEVELOPPER ET PROMOUVOIR LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL (QVT)
- POURSUIVRE UN MANAGEMENT BIENVEILLANT
- PREVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS ET PROMOUVOIR LA SANTE AU TRAVAIL
- POURSUIVRE LE RAPPROCHEMENT DE L'ETABLISSEMENT AVEC LES ECOLES DE FORMATION

<b>ACTIONS</b>	<b>ACTEURS</b>	<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>	<b>CALENDRIER (au plus tard)</b>
1. Etablir un diagnostic des métiers en tension (vacances de postes, nombre d'ETP, Faisant fonction...)	Service RH Pilote	- étude réalisée	2023 <input type="checkbox"/>
2. Mettre en œuvre une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (âges médian, départs en retraite, possibilité de reclassement...)	Service RH Pilote	- GPEC réalisée	2023 <input type="checkbox"/>
3. Poursuivre la mise en œuvre de conditions de recrutement attractives (prime montagne, horaires, rémunération, contrat d'apprentissage, logements ...)	Service RH Pilote	- nombre de recrutements réalisés	2023 <input type="checkbox"/>
4. Communiquer sur nos conditions d'embauche le plus largement possible (annonces, partenaires, écoles...)	Service RH Pilote	- nombre de communications réalisées	2023 <input type="checkbox"/>
5. Etablir un plan de fidélisation du personnel en prenant en compte les organisations prévues dans le cadre du projet de restructuration	Service RH Pilote	- Plan de fidélisation établi	2023 - 2024 <input type="checkbox"/>
6. Etablir les lignes directrices de gestion	Service RH Pilote	- Lignes directrices de gestion établies	2024 <input type="checkbox"/>
7. Poursuivre la mise en œuvre d'un plan de formation ambitieux	Service RH Pilote	- plan de de formation établi	2023 <input type="checkbox"/>
8. Poursuivre les formations spécifiques pour réduire la sinistralité (AFGSU / Gestes & postures / usage du matériel : ...)	Service RH Pilote	- nombre d'accidents de travail et de maladies professionnelles	2023 <input type="checkbox"/>
9. Etablir un plan de prévention de l'absentéisme	Service RH Pilote	- Plan de prévention établi	2023 <input type="checkbox"/>

10. Poursuivre le rapprochement avec les écoles	Cadre de santé Pilote	- nombre de stagiaires accueillis	2023 <input type="checkbox"/>
11. Poursuivre le Comité de pilotage qualité de vie au travail	Co-pilotes QVT	- Nombre de COPIL réunis	2023 <input type="checkbox"/>
12. Réaliser un bilan annuel des actions engagées et réalisées en termes de QVT et inclure des indicateurs de suivi et d'évaluation QVT au sein du bilan social	COPIL QVT Pilote	- bilan réalisé	2023 <input type="checkbox"/>
13. Se rapprocher de partenaires institutionnels traitant de la QVT (l'ANACT, l'ARACT PACA, CARSAT du Sud Est, ARS PACA) pour bénéficier de leur expertise et d'éventuels financements	COPIL QVT Pilote	- nombre de partenariats établis	2023 <input type="checkbox"/>
14. Etablir une Charte du management	Service RH Pilote	- Charte établie	2023 <input type="checkbox"/>

## 2- ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS A CHAQUE STADE DE LEUR CARRIERE ET RESPECT DE LA REGLEMENTATION

### 4 ORIENTATIONS :

- POURSUIVRE L'AMELIORATION DU PROCESSUS D'INTEGRATION DES NOUVEAUX PROFESSIONNELS
- PROMOUVOIR LA FORMATION EN FAVORISANT LES FORMATIONS QUALIFIANTES ET DIPLOMANTES
- FORMER LES AGENTS A UNE METHODOLOGIE DE PRISE EN CHARGE PRIVILEGIANT L'ASPECT RELATIONNEL
- ASSURER LE RESPECT DE LA REGLEMENTATION EN PERPETUELLE EVOLUTION

<b>ACTIONS</b>	<b>ACTEURS</b>	<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>	<b>CALENDRIER (au plus tard)</b>
1. Actualiser notre procédure d'accueil et d'intégration des nouveaux agents	Service RH Pilote	- actualisation réalisée	2023 <input type="checkbox"/>
2. Mettre en œuvre la procédure d'accueil des nouveaux agents	Cadres de proximité Pilote	- % d'agents recrutés ayant suivi la procédure d'accueil	2023 <input type="checkbox"/>
3. S'assurer de la mise en œuvre complète de la procédure d'intégration	Service RH Pilote	- % d'agents recrutés ayant suivi la procédure d'accueil	2023 <input type="checkbox"/>
4. Poursuivre la formation de tuteurs au sein de l'établissement	Service RH Pilote	- nombre de tuteurs formés	2023- 2024- 2025 <input type="checkbox"/>
5. Réaliser des journées d'accueils des nouveaux professionnels avec une sensibilisation sur les valeurs de l'établissement, les droits des résidents, la posture professionnelle et le savoir-être	Service RH Pilote	- nombre de journées d'accueils réalisées	2023 <input type="checkbox"/>
6. Permettre aux faisant fonctions d'obtenir leur diplôme (étude promotionnelle, VAE, VAE hybride...)	Service RH Pilote	- nombre de FF	2023-2024- 2025 <input type="checkbox"/>
7. Poursuivre les formations qualifiantes (ASG notamment)	Service RH Pilote	- nombre d'agents formés	2023 – 2024- 2025 <input type="checkbox"/>
8. Former l'ensemble des agents à la méthode Montessori	Service RH Pilote	- nombres d'agents formés	2023- 2024- 2025 <input type="checkbox"/>
9. Former l'ensemble des agents aux thérapies non médicamenteuses	Service RH Pilote	- nombre d'agents formés	2023- 2024- 2025 <input type="checkbox"/>

10. Actualiser et former les équipes aux référentiels de bonnes pratiques	Cadres Pilote Service RH	- nombre de référentiels de bonnes pratiques actualisés	2023 <input type="checkbox"/>
---------------------------------------------------------------------------	--------------------------------	---------------------------------------------------------	----------------------------------



## 3- DIALOGUE SOCIAL, PARTICIPATION DES AGENTS ET MESURE DE LA POLITIQUE SOCIALE DE L'ETABLISSEMENT

### 3 ORIENTATIONS :

- ASSURER UN DIALOGUE SOCIAL DE QUALITE
- FAVORISER LA COMMUNICATION ET LE RELATIONNEL ENTRE COLLEGUES ET AVEC LA HIERARCHIE
- MESURER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE SOCIALE DE L'ETABLISSEMENT

<b>ACTIONS</b>	<b>ACTEURS</b>	<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>	<b>CALENDRIER (au plus tard)</b>
1. Favoriser l'expression et la concertation des agents dans le cadre de groupes de travail, de réunions pluridisciplinaires, de formalisation de procédures...	Cadres de proximité Pilotes	- nombre de concertations réalisées	2023 <input type="checkbox"/>
2. Poursuivre l'association des agents aux projets institutionnels	Cadres de proximité Pilotes	- % d'agents associés	2023 <input type="checkbox"/>
3. Faciliter la mise en œuvre de projets proposés par les professionnels	Cellule projets Pilote	- nombre de projets mis en œuvre	2023 <input type="checkbox"/>
4. Formaliser des temps d'échanges avec l'encadrement	Cadres de proximité Pilotes	- nombre de temps d'échanges formalisés	2023 <input type="checkbox"/>
5. Poursuivre le dialogue social avec les représentants du personnel	Direction Pilote	- nombre de réunions organisées (CSE, réunions ...)	2023 <input type="checkbox"/>
6. Réaliser un bilan social annuel	Service RH Pilote COFIL QVT	- bilan social établi	2023 <input type="checkbox"/>
7. Etablir un baromètre social	Service RH Pilote COFIL QVT	- baromètre social établi	2023 <input type="checkbox"/>

# 4- UNE FONCTION RH COMME OUTIL DE PILOTAGE STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT

## 3 ORIENTATIONS :

- METTRE EN ŒUVRE DES OUTILS D'AIDES A LA DECISION
- ASSURER UNE FONCTION DE VEILLE
- ELABORER DES OUTILS PERMETTANT UNE MAITRISE DE LA MASSE SALARIALE

ACTIONS	ACTEURS	INDICATEURS DE SUIVI	CALENDRIER (au plus tard)
1. Poursuivre les réunions hebdomadaires service RH / cadres	Service RH Pilote	- réunion hebdomadaire réalisée	2023 <input type="checkbox"/>
2. Etablir une liste des indicateurs RH en vue d'assurer une fonction de pilotage	Service RH Pilote	- Liste établie	2023 <input type="checkbox"/>
3. Etablir un tableau de bord mensuel de la fonction RH	Service RH Pilote	- tableau de bord établi	2023 <input type="checkbox"/>
4. S'assurer du suivi de la masse salariale	Service RH Pilote	- suivi réalisé	2023 <input type="checkbox"/>
5. Assurer une fonction de veille	Service RH Pilote	- veille réalisée	2023 <input type="checkbox"/>
6. Réaliser des notes d'aides à la décision	Service RH Pilote	- nombre de notes réalisées	2023 <input type="checkbox"/>

# PARTIE 3 :

# QUALITE

# GESTION DES

# RISQUES



## 5 ORIENTATIONS :

- INSTAURER UNE CULTURE ET UNE DEMARCHE QUALITE D'AMELIORATION CONTINUE DES PRATIQUES
- MAINTENIR UN NIVEAU SATISFAISANT DE QUALITE ET S'ASSURER DU RESPECT DES NORMES TECHNIQUES ET REGLEMENTAIRES
- ENGAGER UNE REFLEXION SUR L'INSTAURATION D'UNE DEMARCHE DE RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE
- ANTICIPER ET PREVENIR LA GESTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
- S'ASSURER DE LA CONTINUTE DE LA PRISE EN CHARGE

<b>ACTIONS</b>	<b>ACTEURS</b>	<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>	<b>CALENDRIER (au plus tard)</b>
1. Mener une réflexion et sensibiliser les agents de l'établissement sur la démarche qualité et l'amélioration continue du service rendu	Cadres Pilotes	- nombre de sensibilisations effectuées	2023 <input type="checkbox"/>
2. Réaliser des formations sur la démarche qualité et le nouveau référentiel HAS	Service RH Pilote	- formations réalisées	2023-2024 <input type="checkbox"/>
3. Réfléchir à l'acquisition d'un logiciel qualité (AGGEVAL par exemple)	Direction Pilote	- réflexion effectuée	2023 <input type="checkbox"/>
4. Préparer l'établissement à l'évaluation qui sera effectuée en 2025 sur la base du référentiel HAS	Cadres Pilotes	- auto-évaluation effectuée	2023-2024 <input type="checkbox"/>
5. Mettre en œuvre une Commission qualité	Direction Pilote	- nombres de Commissions réalisées	2023 <input type="checkbox"/>
6. Etablir une liste d'indicateurs qualité	Cadres Pilotes	- liste établie	2023 <input type="checkbox"/>
7. Se saisir des outils existants pour améliorer les pratiques (déclarations et traitements des événements indésirables, évaluations des pratiques professionnelles, plaintes et réclamations, questionnaires de satisfaction...)	Cadres Pilotes	- nombre d'actions correctives réalisées	2023 <input type="checkbox"/>
8. Réaliser des tableaux de bords qualité	Direction Pilote	- tableau de bord établi	2023 <input type="checkbox"/>
9. S'assurer du respect des normes techniques et réglementaires (HACCP, PMS, RABC, DARI...)	Service Hôtelier Pilote	- Normes respectées	2023 <input type="checkbox"/>

10. Mener périodiquement des audits ciblés et diffuser les résultats pour améliorer le service rendu	Service Hôtelier Pilote	- Nombre d'audits réalisées	2023 <input type="checkbox"/>
11. Actualiser le DUERP	Service RH Pilote	- DUERP actualisé	2024 <input type="checkbox"/>
12. Etablir un plan de prévention des risques professionnels	Service RH Pilote Ergothérapeute	- Plan de prévention établi	2023 <input type="checkbox"/>
13. Formaliser une procédure de signalement des risques professionnels (RPS, TMS, harcèlement...)	Service RH Pilote Psychologue	- Procédure établie	2023 <input type="checkbox"/>
14. Actualiser chaque année le Plan bleu	Direction Pilote	- Actualisation réalisée	2023 <input type="checkbox"/>
15. Etablir un plan RSE (réduction du gaspillage alimentaire, produits à usage unique, valorisation des circuits courts, consommation énergétique...)	Service achat Pilote	- Plan réalisé	2023-2024 <input type="checkbox"/>

# PARTIE 4 : EVOLUTION ET TRANSFORMATION DE L'OFFRE



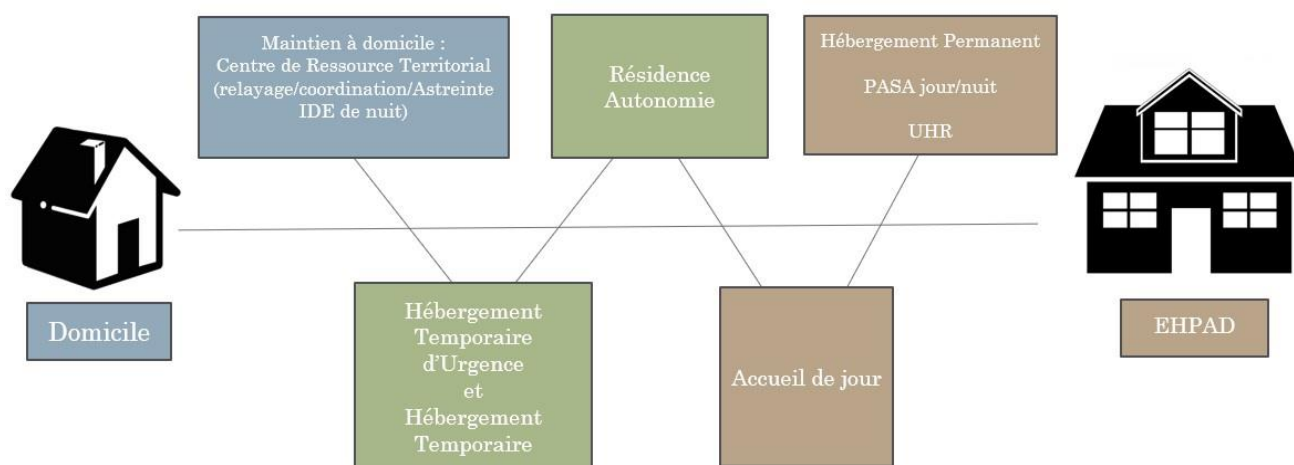


## 5 ORIENTATIONS :

- OFFRIR A LA POPULATION DU TERRITOIRE UN PARCOURS COMPLET DE PRISE EN CHARGE DU DOMICILE A L'EHPAD
- ADAPTER L'OFFRE DE L'ETABLISSEMENT A L'EVOLUTION DES PATHOLOGIES DES RESIDENTS NOTAMMENT EN TERMES DE DEPENDANCE ET DE TROUBLES COGNITIFS
- OUVRIR L'ETABLISSEMENT SUR L'EXTERIEUR ET S'INSCRIRE EN COMPLEMENTARITE DE L'OFFRE SOCIALE, MEDICO-SOCIALE ET SANITAIRE EXISTANTE
- REPENSER LA PLACE DE L'ETABLISSEMENT SUR LE TERRITOIRE

L'évolution et la transformation de l'offre devront permettre d'assurer un parcours complet de prise en charge.

## LA DEFINITION D'UN PARCOURS COMPLET DE PRISE EN CHARGE DU DOMICILE A L'EHPAD




<b>ACTIONS</b>	<b>ACTEURS</b>	<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>	<b>CALENDRIER (au plus tard)</b>
1. Mettre en œuvre les dispositifs complémentaires identifiés dans le schéma ci-dessus afin d'offrir un parcours complet de prise en charge	Direction Pilote	- dispositifs mis en œuvre	2023-2027 <input type="checkbox"/>
2. Développer des partenariats avec les acteurs territoriaux de l'offre sociale et médico-sociale	Direction Pilote	- nombre de partenariats établis	2023-2024 <input type="checkbox"/>
3. Poursuivre l'ouverture sur l'extérieur (associations, partenaires, clubs services, bénévoles, écoles...) en développant le réseau de l'établissement	Direction Pilote	- nombre de partenariats établis	2023-2024 <input type="checkbox"/>
4. Développer des partenariats avec d'autres établissements et services sanitaires (Centre Hospitalier, HAD, Equipes Mobiles gérontologique, d'hygiène, soins palliatifs, Centre Médico-psychologique, DAC , CPTS ...);	Direction Pilote	- nombre de partenariats établis	2023-2024 <input type="checkbox"/>
5. Développer des partenariats avec des professionnels de santé libéraux pour faciliter leurs interventions (dermatologue, dentiste, diabétologue, psychiatre...)	Direction Pilote	- nombres de partenariats établis	2023 -2024 <input type="checkbox"/>
6. Engager une réflexion sur la possibilité d'instaurer des dispositifs innovants (domotique, sols intelligents détecteurs de chutes, objets connectés...) dans le cadre de la restructuration	Direction Pilote	- Etude réalisée	2023-2027 <input type="checkbox"/>
7. Poursuivre nos partenariats avec les centres de recherche et d'innovation en santé (Ex : CIUS,)	Direction Pilote	- partenariat poursuivi	2023 <input type="checkbox"/>


# PROJETS DE SERVICES

## 1.1 PROJET DE SERVICE : SOINS

### EQUIPE DE JOUR AS

Rédaction	Consultation/Concertation	Validation du ou des cadres	Approbation :
Date de rédaction : V1 Octobre 2022 V2 Décembre 2022	Réunion du : 11/10/2022 Réunion du : 17/10/2022 Réunion du : 21/10 / 2022 Réunion du : 18/01/2023 Réunion du : 1/03/2023 Réunion du : 10/03/2023	Date de validation : 5 avril 2023 M. BALDE, Cadre de santé M. LIGAS, IDEC	Date approbation : 5 avril 2023 M. Spatafora, Directeur

<b>Constats :</b> Etat des lieux Forces/faiblesses 	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un taux d'encadrement important : 1 AS pour 10 résidents environ</li><li>• Des organisations qui se structurent (fiches de poste, fiches de tâches, roulement, planning, mode adapté...) définis</li><li>• Des équipes pouvant bénéficier d'un management de proximité (nouvel organigramme)</li><li>• Des investissements pour le matériel réalisés (nouvel office, chariots de soins, système d'information : Wifi, ordinateurs...) et à poursuivre</li><li>• Réduction très importante des faisant-fonctions</li><li>• Une traçabilité par le biais d'outils informatiques à mettre en place</li><li>• Une individualisation de la prise en charge à poursuivre</li><li>• Amélioration de la communication et de la coordination entre les équipes</li></ul>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Objectifs :</b> 	<ul style="list-style-type: none"><li>• Etablir, renseigner et actualiser le projet d'accompagnement personnalisé des résidents pour la partie soins afin de permettre une individualisation de la prise en charge</li><li>• Etablir, renseigner et actualiser le projet de soins en temps direct</li><li>• Développer une démarche d'amélioration continue des soins</li><li>• Développer la prévention (dénutrition, santé bucco-dentaire, santé mentale, risque infectieux ...)</li><li>• Réaliser des activités occupationnelles auprès des résidents et développer les Thérapies non médicamenteuses personnalisées (TNMP)</li><li>• Former les faisant-fonctions</li><li>• Renforcer le management de proximité des IDE (cf. 1.3 projet de soins / équipe IDE : rôle de référent)</li><li>• Poursuivre l'amélioration des conditions de travail (matériel, ergonomie, domotique...)</li><li>• Assurer la continuité des soins entre les différentes équipes</li><li>• Renforcer l'information du résident et s'assurer de son consentement en toutes circonstances</li><li>• Former les agents à une méthodologie de prise en charge privilégiant l'aspect relationnel et les thérapies non médicamenteuses</li><li>• Renforcer la traçabilité des transmissions</li></ul>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**PLAN D' ACTIONS :**


<b>ACTIONS</b>	<b>ACTEURS</b>	<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>	<b>CALENDRIER (au plus tard)</b>
1. Mettre en œuvre une traçabilité informatisée du projet de soins (en temps direct)	Cadre de santé, pilote IDE référentes Service achat Cadres de proximité Entreprise informatique Service soins	100 % des projets de soins sont établis, renseignés et actualisés	Fin du 1 <sup>er</sup> trimestre 2023  <input type="checkbox"/>
2. Etablir, renseigner et actualiser le projet d'accompagnement personnalisé (PAP) des résidents	Pole relation usagers, Pilote Cadre de sante Cadres de proximités Service soins	100 % des PAP sont établis, renseignés et actualisés	Fin du 1 <sup>er</sup> trimestre 2023  <input type="checkbox"/>
3. Formation à l'utilisation du logiciel de soins et au PAP	En interne Cadres soignants Pôle usagers	Nombres de sensibilisations, formations réalisées	Dès 2023  <input type="checkbox"/>
4. Poursuivre les formations diplômantes (études promotionnelles, contrat d'apprentissage, dispositif de VAE hybride...)	IFAS de Menton Croix Rouge	100 % d'agents diplômés	Dès 2023 et chaque année  <input type="checkbox"/>
5. Formation à la méthode de prise en charge Montessori	Organisme extérieur	40 agents inscrits au plan de formation 2023 Le reste en 2024	Dès 2023 et chaque année  <input type="checkbox"/>
6. Formation ASG	Organisme extérieur	3 en 2022 3 en 2023 Poursuivre les années suivantes	Dès 2023 et chaque année  <input type="checkbox"/>
7. Développer les activités et les thérapies non médicamenteuses	Cadre de santé, pilote ASG référentes Animateur coordonnateur Cadres de proximité Service soins	Nombres de TNM réalisées par semaine	Dès 2023  <input type="checkbox"/>


8. Formation aux thérapies non médicamenteuses	Organismes extérieurs	4 sessions inscrites au plan de formation 2023 A poursuivre les années suivantes	Dès 2023 et chaque année <input type="checkbox"/>
9. Mettre en place un groupe de travail en vue de poursuivre les investissements permettant des meilleures conditions de travail	Cadre de santé, Pilote Service soins	Plan d'investissement défini	Dès 2023 et chaque année <input type="checkbox"/>
10. Participer au Groupe de travail sur les conditions de travail dans le cadre de la restructuration de l'établissement	Service soins	Nombres de participations réalisées	Dès 2023 et le temps du projet de restructuration <input type="checkbox"/>
11. S'assurer de la mise en œuvre du référentiel qualité de la Haute Autorité de Santé (HAS)	Cadre de santé, pilote Cadres de proximité service soins	Auto-diagnostic réalisé sur la base du référentiel de la HAS	2 <sup>ème</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>

## 1.2 PROJET DE SERVICE : SOINS

### EQUIPE AS NUIT

Rédaction	Consultation/Concertation	Validation du ou des cadres	Approbation :
Date de rédaction : V1 : Décembre 2022 V2 : Janvier 2023	Réunion du : 21/10/2022 Réunion du : 20/12/2022 Réunion du : 28/02/2023	Date de validation : 5 avril 2023 M. BALDE, Cadre de santé M. LIGAS, IDEC	Date approbation : 5 avril 2023 M. Spatafora, Directeur

<p><b>Constats :</b> Etat des lieux Forces/faiblesses</p> 	<ul style="list-style-type: none"><li>• Equipe solidaire et professionnelle</li><li>• 1 agent par étage</li><li>• Dossier PASA (Poly Activités et Soins Adaptés de Nuit) accepté à compter du 2 janvier 2023, d'où une présence accrue de personnel la nuit, afin d'améliorer la qualité de vie et la prise en charge des troubles perturbateurs nocturnes pour l'ensemble des résidents</li><li>• Achat d'un chariot Snoezelen (2 autres devraient être commandés prochainement par l'établissement)</li><li>• Le dossier relatif au Centre de Ressources Territoriale sera déposé fin janvier 2023 pour une mise en œuvre en avril. Ce dispositif permettra notamment de mettre en place des astreintes d'IDE de nuit également à destination de l'EHPAD</li></ul>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p><b>Objectifs :</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sécuriser la prise en charge la nuit</li><li>• Assurer la continuité des soins</li><li>• Connaître et répondre de manière adaptée aux besoins des résidents la nuit</li><li>• Développer un climat propice à l'apaisement et respecter le rythme des résidents</li><li>• Prévenir les chutes</li><li>• Etablir des astreintes d'IDE de nuit</li><li>• Sécuriser les locaux</li><li>• Bénéficier d'un local pour le matériel des agents de nuit</li></ul>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## PLAN D' ACTIONS :


ACTIONS	ACTEURS	INDICATEURS DE SUIVI	CALENDRIER (au plus tard)
1. Valider les projets de soins (en temps direct) et réaliser des transmissions écrites à l'équipe de jour	Cadre de santé, pilote Equipe de nuit	- projet de soins établi et actualisé - transmissions réalisées	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
2. Sécuriser la prise en charge de nuit	Cadre de santé, pilote Equipe de nuit	- nombre de chutes - nombre et durée des sonnettes actionnées durant la nuit	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
3. Mettre en œuvre le PASA de nuit et établir les PAP pour la partie nuit	Cadre de santé, pilote Equipe de nuit Psychologue Pôle usager	- nombre de résidents inscrits dans la file active du PASA de nuit selon l'inventaire NPI-ES - rétablissement du cycle du sommeil de nuit - utilisation de neuroleptiques - nombre de PAP établis pour la partie nuit	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
4. Formation Montessori et ASG	Cadre de santé, pilote	- inscrit au plan de formation 2023 et à poursuivre sur les années suivantes	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
5. Identifier un local pour le matériel des agents de nuit	Cadre de santé, pilote	- local mis en œuvre	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
6. Mettre en œuvre les astreintes d'IDE de nuit	IDEC, pilote Cadre de santé Equipe IDE	- planning des astreintes établi	Fin du 1 <sup>er</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>




## 1.3 PROJET DE SERVICE : SOINS

### EQUIPE IDE

Rédaction	Consultation/Concertation	Validation du ou des cadres	Approbation :
Date de rédaction : V1 : Décembre 2022 V2 : Janvier 2023	Réunion du : 21/10/2022 Réunion du : 3/03/2023 Réunion du : 7/03/2023 Réunion du : 13/04/2023	Date de validation : 13 avril 2023 M. BALDE, Cadre de santé M. LIGAS, IDEC	Date approbation : 13 avril 2023 M. Spatafora, Directeur

<p><b>Constats :</b> Etat des lieux Forces/faiblesses</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Equipe renforcée (6 ETP au 1<sup>er</sup> janvier 2023)</li> <li>• Transmissions quotidiennes</li> <li>• Formation en 2022 sur le rôle de l'IDE en EHPAD</li> </ul>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p><b>Objectifs :</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécuriser le circuit du médicament</li> <li>• Assurer un rôle de manager de proximité et de référent auprès des équipes AS</li> <li>• Permettre une amélioration des pratiques professionnelles dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la prise en charge</li> <li>• Assurer la continuité des soins entre les équipes</li> <li>• Sécuriser la prise en charge des résidents de nuit notamment par le biais d'astreintes d'IDE de nuit</li> <li>• Assurer un rôle de représentant de l'établissement en l'absence des cadres (le weekend notamment)</li> <li>• Développer une réflexion sur la prise en charge de la douleur, la fin de vie, et participer à l'espace de réflexion éthique</li> </ul>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### PLAN D' ACTIONS :


ACTIONS	ACTEURS	INDICATEURS DE SUIVI	CALENDRIER (au plus tard)
1. Etablir des mécanismes de contrôle sur la validation et la qualité des soins de l'équipe AS	Cadre de santé, pilote IDEC Equipe IDE	- contrôle réalisé quotidiennement de l'activité des AS  - projets de soins établis et actualisés pour chaque résident	Dès 2023  <input type="checkbox"/>
2. Identifier et nommer des référents IDE pour venir en appui de l'équipe AS	Cadre de santé, pilote IDEC Equipe IDE	- nombre de référents nommés	1 <sup>er</sup> trimestre 2023  <input type="checkbox"/>


3. Mettre en œuvre une Commission d'analyse des bonnes pratiques professionnelles	Cadre de santé, pilote IDEC Equipe IDE	- réunion hebdomadaire de la Commission avec une actualisation des procédures et protocoles de prise en charge	1 <sup>er</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
4. Mener une réflexion sur le circuit du médicament	Cadre de santé, pilote IDEC Equipe IDE	- Procédure actualisée  - nouveau dispositif adopté	1 <sup>er</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
5. Mettre en œuvre une astreinte IDE de nuit	IDEC, pilote Cadre de santé Equipe IDE	- planning des astreintes établi	Fin 1 <sup>er</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
6. Formation soins palliatifs et prise en charge de la douleur	Cadre de santé, pilote	- Inscrit au plan de formation 2023 et années suivantes	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
7. Participer à l'espace de réflexion éthique	Psychologue, pilote Pôle usager Equipe IDE	- nombre de participation à l'espace de réflexion éthique	Fin 1 <sup>er</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>

## 2. PROJET DE SERVICE : HOTELLERIE

### BIONETTOYAGE

Rédaction	Consultation/Concertation	Validation du ou des cadres	Approbation :
Date de rédaction : V1 : Décembre 2022 V2 : Janvier 2023	Réunion du : 13/10/2022 Réunion du : 21/10/2022 Réunion du : 16/03/2023 Réunion du : 28/03/2023	Date de validation : 5 avril 2023 Mme MURA, responsable hotellière M. BALDE, Cadre de santé	Date approbation : 5 avril 2023 M. Spatafora, Directeur

<p><b>Constats :</b> Etat des lieux Forces/faiblesses</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Equipe solidaire, professionnelle et stable</li> <li>• Equipe restreinte qui nécessite d'adapter les missions et les taches du service</li> <li>• Résultat satisfaisant</li> <li>• Difficultés d'imbrication du travail et de coordination avec les équipes soignantes et celles de la restauration</li> </ul>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p><b>Objectifs :</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer de la qualité du service rendu</li> <li>• Maîtriser les risques infectieux</li> <li>• S'adapter au rythme et aux habitudes de vie du résident (entretien des locaux, service des repas...)</li> <li>• Renforcer la cohésion avec les autres équipes de l'établissement</li> <li>• S'assurer de la traçabilité des tâches effectuées</li> <li>• Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue</li> <li>• Nommer des référents sur les problématiques récurrentes</li> <li>• Améliorer les conditions de travail des agents</li> <li>• Prendre en compte le développement durable dans le cadre d'une démarche RSE</li> </ul>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### PLAN D' ACTIONS :


ACTIONS	ACTEURS	INDICATEURS DE SUIVI	CALENDRIER (au plus tard)
1. Etablir des mécanismes de contrôle sur la qualité du service rendu en	Responsable hotellière, Pilote	- Contrôle réalisé quotidiennement de l'activité selon des objectifs cibles	Dès 2023 <input type="checkbox"/>


mettant en œuvre une traçabilité	Cadre de santé	(fréquence de l'entretien dans les chambres, parties communes, sanitaires, changement draps ...)	
2. Mettre en œuvre une démarche qualité	Responsable hotelière, Pilote  Cadre de santé	- Actualiser les procédures et protocoles de bionettoyage  - Mettre en œuvre trimestriellement une Commission d'analyse des bonnes pratiques professionnelles  - Nommer des référents sur les sujets problématiques récurrents et la traçabilité	Dès 2023  <input type="checkbox"/>
3. Etablir une planification des nettoyages approfondies	Responsable hotelière, Pilote Cadre de santé	- Actualisation du protocole de nettoyage approfondie - Nombre de nettoyages approfondies réalisés	1 <sup>er</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
4. Faire le lien avec les écoles (hotelières à Menton notamment, lycées professionnels comme celui des Palmiers à Nice) en vue d'accueillir des stagiaires et des agents en contrat d'apprentissage	Responsable hotelière, Pilote  Cadre de santé	- nombre de stagiaires accueillis  - nombre de contrats d'apprentissage	1 <sup>er</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
5. Fluidifier les relations avec les autres équipes	Responsable hotelière, Pilote  Cadre de santé	- Fréquence des réunions pluridisciplinaires (avec notamment les soignants) pour évoquer les sujets transversaux  - Participation régulière aux transmissions	1 <sup>er</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
6. Etablir une Commission sur l'amélioration des conditions de travail des agents hôteliers (prévenir les TMS) et participer au projet de restructuration (notamment pour	Responsable hotelière, Pilote  Cadre de santé	- Commission hôtellerie réunie au moins 3 fois par an - Nombre de propositions en vue d'améliorer les conditions de travail par priorité et par coût	Dès 2023 <input type="checkbox"/>

envisager l'ergonomie des chambres pour leur entretien)		-Participation au groupe de pilotage du projet de restructuration - Nombre d'agents former au dispositif gestes et postures	
7. Mener une réflexion sur l'amélioration du service des repas	Responsable hotelière, Pilote  Cadre de santé	- nombre de propositions et plan d'actions sur le service des repas (commencer par le petit déjeuner)	Fin 2 <sup>ème</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
8. Actualiser les formations de l'équipe hôtelière	Responsable hotelière, Pilote  Cadre de santé	- Nombre de formations sur l'utilisation des produits d'hygiène - Nombre de formations réalisées par le CPIAS ou en interne à l'aide de leur documentation - HACCP et nombre de formation interne à l'aide du jeu «Resto Crobe » - Nombre d'agents hôtelier former à la méthode Montessori	Dès le 1 <sup>er</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
9. Instaurer une démarche de développement durable	Responsable hotelière, Pilote Service achats Cadre de santé	- Réflexion sur nos pratiques et les produits utilisés dans le cadre d'une démarche de développement durable	Fin 2023 <input type="checkbox"/>
10. Mettre en place un état des lieux contradictoire d'entrée et de sortie	Responsable hotelière, Pilote Cadre de santé	- % d'état des lieux réalisés	2024 <input type="checkbox"/>

### 3. PROJET DE SERVICE : RESTAURATION

Rédaction	Consultation/Concertation	Validation du ou des cadres	Approbation :
Date de rédaction : V1 : Décembre 2022 V2 : Janvier 2023	Réunion du : 29/11/2022 Réunion du : 10/01/2022 Réunion du : 8/02/2022 Réunion du : 9/02/2022 Réunion du : 13/02/2022 Réunion du : 6/03/2023 Réunion du : 7/04/2023	Date de validation : 7 avril 2023 Mme MURA, responsable hotellière M. BALDE, Cadre de santé	Date approbation : 7 avril 2023 M. Spatafora, Directeur

<p><b>Constats :</b> Etat des lieux Forces/faiblesses</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prestataire extérieur en liaison chaude avec un service rendu irrégulier</li> <li>• Communication à fluidifier entre les équipes</li> <li>• Contrôle quotidien de la prestation mis en œuvre</li> <li>• Questionnaire de satisfaction</li> <li>• Réunions fréquentes avec les résidents et les familles</li> </ul>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p><b>Objectifs :</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer un service de restauration de qualité</li> <li>• Retrouver le plaisir de la table</li> <li>• Mettre en œuvre un service adapté</li> <li>• Répondre aux besoins nutritionnels des résidents</li> <li>• Mettre en œuvre le référentiel HACCP</li> <li>• Maîtriser les risques bactériologiques et s'assurer de l'hygiène</li> <li>• Maitriser le budget dévolu à la prestation restauration</li> </ul>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------


#### **PLAN D' ACTIONS :**


ACTIONS	ACTEURS	INDICATEURS DE SUIVI	CALENDRIER (au plus tard)
1. S'assurer de la satisfaction de la prestation restauration auprès des résidents	Responsable hotellière, Pilote Cadre de santé	- 90 % des résidents satisfaits	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
2. Mettre en œuvre un dispositif pour s'assurer de la conformité de la prestation rendue	Responsable hotellière, Pilote Cadre de santé	- Fiche de conformité établie quotidiennement	Dès 2023 <input type="checkbox"/>

3. S'assurer de la bonne mise en œuvre du référentiel HACCP	Responsable hotelière, Pilote Cadre de santé	- formation HACCP plan de formation 2023 - contrôles mensuels	1 <sup>er</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
4. Mettre en œuvre des préparations culinaires attractives et adaptées favorisant le plaisir	Responsable hotelière, Pilote Cadre de santé	- s'assurer des présentations et du respect des textures - Mettre en œuvre un repas à thème mensuellement	1 <sup>er</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
5. Faire le lien avec les écoles (hotelières à Menton notamment, lycées professionnels en vue d'accueillir des stagiaires et des agents en contrat d'apprentissage)	Responsable hotelière, Pilote Cadre de santé	- nombre de stagiaires accueillis - nombre de contrats d'apprentissage	1 <sup>er</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
6. Etablir un plan d'action visant à prévenir la dénutrition et la déshydratation	Responsable hotelière, Pilote Cadre de santé	- Plan établi	1 <sup>er</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
7. Poursuivre la collaboration avec les résidents et les familles	Responsable hotelière, Pilote Cadre de santé	- Commission des menus et de la satisfaction réunie chaque trimestre	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
8. Etudier les alternatives possibles à notre prestation actuelle (ré-internalisation, autres prestataires, liaison froide..)	Responsable hotelière, Pilote Cadre de santé	- Etude réalisée	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
9. Instaurer une démarche de développement durable	Responsable hotelière, Pilote Service achats Cadre de santé	- Réflexion sur nos pratiques et les produits utilisés dans le cadre d'une démarche de développement durable et la Loi EGALIM	1 <sup>er</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>

## 4- PROJET DE SERVICE : ANIMATION (ACTIVITES – THERAPIES NON MEDICAMENTEUSES)

Rédaction	Consultation/Concertation	Validation du ou des cadres	Approbation :
Dates de rédaction : V1 octobre 2022 V2 Novembre 2022 VF janvier 2023	Réunion du : 13 /10/2022 Réunion du : 21 / 10 /2022 Réunion du : 17/11/2022 Réunion du : 29/11/2022 Présentation aux instances : décembre 2022	Date validation : Janvier 2023 M. BALDE, Cadre de santé M. LIGAS, IDEC	Date approbation : Janvier 2023 M. SPATAFORA, Directeur

<p><b>Constats :</b> Etat des lieux Forces/faiblesses</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une équipe de professionnels de qualité</li> <li>• Des animations qualitatives et diversifiées (activités bien-être, ateliers cognitifs, activité physique adaptée, ateliers manuels, évènements au sein de l'établissement, musicothérapie...)</li> <li>• Prise en compte des souhaits et des attentes des résidents</li> <li>• Accueil des nouveaux résidents en facilitant leur adaptation à leur nouvel environnement</li> <li>• Un projet d'animation qui se fonde sur deux valeurs essentielles : l'estime et le plaisir de la personne</li> <li>• Certains résidents ne bénéficient que trop peu des animations (il faut actuellement 3 semaines environ pour que l'ensemble des résidents bénéficie d'une animation ou activité (individuelle ou collective)</li> <li>• Pas d'animations ou d'activités proposées le weekend</li> </ul>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p><b>Objectifs :</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>100% des résidents bénéficient d'une animation ou d'une activité (individuelle ou collective) au moins une fois par semaine</b></li> <li>• <b>Des animations ou activités sont proposées chaque jour au sein de l'établissement par le service animation ou les professionnels de l'établissement</b></li> <li>• Proposer et développer des activités diversifiées et adaptées aux personnes âgées dans le respect de leurs besoins, de leurs goûts, de leurs désirs et de leurs capacités</li> <li>• Coordonner les animations et activités proposées par l'établissement (y compris celles réalisées par d'autres professionnels de l'établissement)</li> <li>• Développer les activités thérapeutiques non médicamenteuses avec l'ensemble des professionnels de l'établissement (jardin thérapeutique, art-thérapie, soins sociaux esthétiques notamment)</li> <li>• Maintenir voire améliorer les capacités des résidents et des accueillis en tenant compte des possibilités et des troubles de chacun d'entre eux</li> <li>• Valoriser le rôle social et l'estime de soi de chaque résident</li> <li>• Permettre aux résidents ou accueillis d'établir des liens avec l'extérieur et accéder à la culture</li> <li>• Améliorer la qualité de vie des résidents en rendant leur lieu de vie le plus accueillant et joyeux possible en collaboration avec l'ensemble des professionnels</li> <li>• Entretien un échange quotidien avec tous les résidents</li> </ul>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



- Renforcer la collaboration entre les services animation et les autres professionnels
- Valoriser les animations et activités de l'établissement
- Respecter le budget alloué au service animation
- Permettre aux familles de s'impliquer dans les animations

## **PLAN D' ACTIONS :**


<b>ACTIONS</b>	<b>ACTEURS / Pilote</b>	<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>	<b>CALENDRIER (au plus tard)</b>
1. Mettre en œuvre un groupe de travail pluridisciplinaire sur les notions d'animation et d'activités	Animateur coordonnateur, pilote Service animation Service soins Résidents/ familles	Nombre de réunions réalisées et nombre de participants Définitions des notions établis et diffusés	Fin 2022 <input type="checkbox"/>
2. S'assurer que les objectifs du service sont bien réalisés	Animateur coordonnateur, pilote Sous couvert des cadres de proximité	Compte rendu d'activités : planning 7/7, présence, enquête de satisfaction, budget... (à présenter à chaque CVS)	Dès janvier 2023 <input type="checkbox"/>
3. Développer les sorties et les activités extérieures. Poursuivre les partenariats pour accueillir des événements, culturels notamment.	Service animation, pilote Cadre soignant Direction Service usagers	Nombre de sortie réalisées Nombre d'événements réalisés (à présenter à chaque CVS)	Dès janvier 2023 <input type="checkbox"/>
4. Sensibiliser et si besoin former les professionnels de l'établissement aux animations et activités qu'ils peuvent réaliser	Service animation, pilote Ensemble des cadres	Nombre de sensibilisations (réunions) et de formations réalisées auprès des professionnels de l'EHPAD	1 er trimestre 2023 et régulièrement <input type="checkbox"/>
5. Communiquer sur les animations et activités proposées par l'établissement	Direction, pilote Service animation	3-4 Photos + court texte de l'animation principale de la semaine transmis à la direction	Dès janvier 2023 : 1 x par semaine <input type="checkbox"/>
6. Etablir et renseigner régulièrement les projets d'accompagnement personnalisé (PAP) sur la partie animation	Service animation, pilote sous couvert du service usagers et des cadres soignants	Nombre de PAP établis et actualisés pour la partie animation	Dès janvier 2023 au moins une x par trimestre <input type="checkbox"/>


<p>7. Proposer et développer des animations et des activités avec les accueillis de l'AJA, du PASA et dans le cadre du futur Centre de Ressource Territorial (CRT)</p>	<p>Services animation, Pilote Direction Ensemble des cadres</p>	<p>Nombre d'animations et activités proposées et réalisées en lien avec l'AJA, le PASA et le CRT</p>	<p>Dès janvier 2023 <input type="checkbox"/></p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------

## 5. PROJET DE SERVICE : SERVICE TECHNIQUE

### ESPACES EXTERIEURS

Rédaction	Consultation/Concertation	Validation du ou des cadres	Approbation :
Date de rédaction : V1 : Octobre 2022 V2 : Janvier 2023	Réunion du : 13/10/2022 Réunion du : 21/10/2022 Réunion du : 6/04/2023	Date de validation : 6 avril 2023 M. LIGAS, IDEC Mme MURA, Responsable Hôtelière M. BALDE, Cadre de Santé	Date approbation : 6 avril 2023 M. Spatafora, Directeur

<p><b>Constats :</b> Etat des lieux Forces/faiblesses</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Polyvalence des agents du service technique qui interviennent dans un bâtiment ancien</li> <li>• Réactivité dans le cadre des interventions quotidiennes</li> <li>• Manque de prévisibilité sur la programmation des travaux plus importants</li> <li>• Manque de visibilité sur les interventions et travaux réalisés par les services techniques</li> <li>• Entretien des espaces extérieurs régulier, réalisé en autonomie</li> </ul>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------


<p><b>Objectifs :</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre les priorités d'actions (rénovations, travaux) définies par l'établissement (notamment dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement PPI)</li> <li>• Valoriser les travaux du service technique à hauteur du coût de celui-ci en privilégiant l'internalisation des interventions</li> <li>• S'assurer de la prévisibilité et la traçabilité des interventions</li> <li>• Être force de propositions dans le cadre du projet de restructuration de l'établissement</li> <li>• Clarifier le circuit de demande d'intervention et fluidifier la communication avec les autres services</li> <li>• Assurer l'entretien régulier des espaces extérieurs</li> <li>• Participer aux actions relatives à l'amélioration des espaces extérieurs (jardin thérapeutique, jardin de déambulation...)</li> <li>• Apporter l'aide du service technique aux autres services et dans le cadre du Centre de Ressources Territorial</li> </ul>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------


**PLAN D' ACTIONS :**

<b>ACTIONS</b>	<b>ACTEURS</b>	<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>	<b>CALENDRIER (au plus tard)</b>
1. Réaliser un reporting hebdomadaire des tâches réalisées et des actions à prévoir la semaine suivante	Responsable hôtelière, Pilote Services techniques	- reporting hebdomadaire réalisé	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
2. Etablir un calendrier mensuel des travaux à prévoir pour mettre en œuvre les actions prioritaires de l'établissement (définies dans le PPI notamment)	Responsable hôtelière, Pilote Services techniques Jardinier	- calendrier établi mensuellement	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
3. Etablir un rapport annuel valorisant les activités du service technique	Responsable hôtelière, Pilote Services techniques	- Rapport annuel établi chaque année	Fin 2023 <input type="checkbox"/>
4. Actualiser la procédure de demande d'intervention pour clarifier les circuits	Responsable hôtelière, Pilote Services techniques	- Procédure actualisée	1 <sup>er</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
5. Participer aux réunions sur le projet de restructuration et être force de propositions	Responsable hôtelière, Pilote Services techniques	- Nombre de participations aux réunions sur le projet de restructuration - Nombre de propositions	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
6. Accompagner les autres services	Responsable hôtelière, Pilote Services techniques	- nombre d'actions menées en complémentarité avec les autres services	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
7. Définir les missions que pourraient réaliser le service technique dans le cadre du Centre de Ressources Territorial (CRT)	Responsable hôtelière, Pilote Services techniques	- Missions définies dans le cadre du CRT	1 <sup>er</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>

## 6. PROJET DE SERVICE : LINGERIE

Rédaction	Consultation/Concertation	Validation du ou des cadres	Approbation :
Date de rédaction : V1 : Décembre 2022 V2 : Janvier 2023	Réunion du : 29/11/2022 Réunion du : 10/01/2022 Réunion du : 20/02/2022	Date de validation : 5 avril 2023 Mme MURA, responsable hotellière M. BALDE, Cadre de santé	Date approbation : 5 avril 2023 M. Spatafora, Directeur

<p><b>Constats :</b> Etat des lieux Forces/faiblesses</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prestataire extérieur pour le linge plat et le linge des résidents donnant globalement satisfaction</li> <li>• Nette augmentation du prix de la prestation</li> <li>• Moins de linge perdu</li> </ul>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p><b>Objectifs :</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer un service lingerie de qualité</li> <li>• Mettre en œuvre le référentiel RABC</li> <li>• Maitriser le budget dévolu à la prestation lingerie</li> <li>• Réfléchir à la réintégration d'une lingerie dans le cadre du projet de restructuration (bâtiments de la résidence autonomie)</li> </ul>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------


### PLAN D' ACTIONS :


ACTIONS	ACTEURS	INDICATEURS DE SUIVI	CALENDRIER (au plus tard)
1. S'assurer de la satisfaction de la prestation lingerie auprès des résidents	Responsable hotellière, Pilote Cadre de santé	- 90 % des résidents satisfaits	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
2. Mettre en œuvre un dispositif pour s'assurer de la conformité de la prestation rendue	Responsable hotellière, Pilote Cadre de santé	- Fiche de conformité établie régulièrement	Dès 2023 <input type="checkbox"/>

3. S'assurer de la bonne mise en œuvre du référentiel RABC	Responsable hotellière, Pilote Cadre de santé	- contrôles mensuels	1 <sup>er</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
4. Etudier les alternatives possibles à notre prestation actuelle (ré-internalisation en totalité, en partie ..., autres prestataires)	Responsable hotellière, Pilote Cadre de santé	- Etude réalisée	3 <sup>ème</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>

## 7. COMMUNICATION

Rédaction	Consultation/Concertation	Validation du ou des cadres	Approbation :
Date de rédaction : V1 : Octobre 2022 V2 : Janvier 2023	Réunion du : 13/10/2022 Réunion du : 10/02/2022 Réunion du : 16/02/2022 Réunion du : 5/04/2023	Date de validation : 5 avril 2023 Mme Francqueville	Date approbation : 5 avril 2023 M. Spatafora, Directeur

<p><b>Constats :</b> Etat des lieux Forces/faiblesses</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un journal interne établi régulièrement conjointement avec le CVS</li> <li>• Une page Facebook ouverte en septembre 2022 alimentée chaque semaine</li> <li>• Des documents institutionnels à actualiser</li> <li>• Un site internet non abouti</li> <li>• Une image à restaurer détériorée par des publications anciennes</li> </ul>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p><b>Objectifs :</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer le plus largement possible sur les activités et actions de l'établissement</li> <li>• Définir une charte graphique pour homogénéiser les documents institutionnels</li> <li>• Restaurer une image positive de l'établissement</li> <li>• Accroître l'attractivité de l'établissement</li> <li>• Instaurer une culture de valorisation des activités auprès des agents</li> </ul>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### PLAN D' ACTIONS :


ACTIONS	ACTEURS	INDICATEURS DE SUIVI	CALENDRIER (au plus tard)
1. Poursuivre la communication réalisée actuellement (journal interne – Page FB)	Chargée de communication Pilote	- nombre de publications sur facebook - nombre d'orange citron réalisé	Dès 2023 <input type="checkbox"/>


2. Référencer notre Page FB et le site internet	Chargée de communication Pilote Prestataire informatique	- Site internet et page facebook référencés - nombre de vues et de followers	1 <sup>er</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
3. Terminer le site internet	Chargée de communication Pilote	- Site internet terminé	2 <sup>ème</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
4. S'assurer de l'actualisation des documents institutionnels	Chargée de communication Pilote	- Actualisation annuelle des documents institutionnels	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
5. établir une collaboration avec des institutions ou professionnels pouvant relayer notre communication (Mairies, CCAS, journalistes...)	Chargée de communication Pilote	- Nombre de posts republiés - nombre d'articles de presse sur l'EHPAD	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
6. Participation et représentations de l'EHPAD sur des manifestations/événements	Chargée de communication Pilote	- nombre de participations	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
7. Développer d'autres vecteurs de communication (twitter, instagram...)	Chargée de communication Pilote	- Autres vecteurs de communication mis en oeuvre	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
8. Sensibiliser les agents à l'importance de la communication afin de valoriser nos activités	Chargée de communication Pilote	- Formation sur la communication réalisée - sensibilisation des agents de l'établissement réalisée	Dès 2023 <input type="checkbox"/>



## 8. PROJET DE SERVICE : USAGER (RESIDENTS – FAMILLES)

Rédaction	Consultation/Concertation	Validation du ou des cadres	Approbation :
Date de rédaction : V1 : Novembre 2022 V2 : Janvier 2023	Réunion du : 17/10/2022 Réunion du : 21/10/2022 Réunion du : 28/02/2023 Réunion du : 14/03/2023	Date de validation : 5 avril 2023 Mme BLANCHARD, Psychologue M. BALDE, Cadre de santé	Date approbation : 5 avril 2023 M. Spatafora, Directeur

<p><b>Constats :</b> Etat des lieux Forces/faiblesses</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du service récente (Organigramme septembre 2022) afin ne pas limiter les missions aux seules admissions et recentrer la mission du service sur les usagers et leur satisfaction</li> <li>• Service ayant une très bonne connaissance de l'établissement, des résidents, des agents et des usagers (service central, pivot)</li> <li>• Procédure relative à la réalisation des projets d'accompagnement personnalisé (PAP) établie</li> <li>• Formation à l'utilisation de la plateforme ViaTrajectoire réalisée en 2022</li> <li>• Documents institutionnels à actualiser (livret d'accueil, règlement de fonctionnement...)</li> </ul>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------


<p><b>Objectifs :</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer de la satisfaction des résidents</li> <li>• Permettre une meilleure individualisation de la prise en charge et s'assurer que 100 % des résidents et accueillis bénéficient d'un Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP)</li> <li>• Mettre le résident au cœur de la mission incombant au service</li> <li>• Permettre une meilleure information des usagers</li> <li>• Assurer un accueil de qualité</li> <li>• Sensibiliser les agents aux droits des usagers</li> <li>• Fluidifier la procédure d'admission notamment avec l'utilisation de la plateforme ViaTrajectoire</li> <li>• Fluidifier le circuit des plaintes et réclamations</li> <li>• Assurer l'attractivité de l'EHPAD dans ces différents services</li> <li>• Mener une réflexion éthique</li> <li>• Faciliter les relations avec les partenaires extérieures (CH Menton, DAC, CPTS, CCAS, mandataires judiciaires, médecins libéraux, transports sanitaires...)</li> <li>• Être force de propositions en faisant remonter les demandes des résidents pour améliorer la qualité de prise en charge</li> <li>• Participer au dispositif du Centre de Ressources Territoriale</li> </ul>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------


**PLAN D' ACTIONS :**

<b>ACTIONS</b>	<b>ACTEURS</b>	<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>	<b>CALENDRIER (au plus tard)</b>
1. Mettre en œuvre une Commission des usagers se réunissant au moins une fois par trimestre	Psychologue, Pilote Pole usagers	- Nombre de questionnaires de satisfaction établis - Compte rendu et propositions faites aux séances du CVS	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
2. Mettre en œuvre un Espace de réflexion éthique se réunissant au moins une fois par trimestre	Psychologue, Pilote Pole usagers	- Nombre de réunions réalisées - Compte rendu au CVS	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
3. Fluidifier les demandes d'admission pour maintenir l'activité élevée de l'EHPAD	Psychologue, Pilote Pole usagers	- Utilisation de la plateforme ViaTrajectoire - Taux d'occupation élevé (111 résidents en HP), puis 98 % après travaux	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
4. S'assurer que 100 % des Projets d'Accompagnement Personnalisés (PAP) sont établis et actualisés	Psychologue, Pilote Pole usagers Services soins Animation	- Nombre de sessions de sensibilisation sur les PAP des soignants - % de PAP établis et actualisés	1 <sup>er</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
5. Actualiser la procédure d'admission et les documents institutionnels (livret d'accueil, règlement de fonctionnement...)	Psychologue, Pilote Pole usagers	- Nombre de documents actualisés	1 <sup>er</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
6. Apporter une réponse aux plaintes et réclamations dans un délai raisonnable	Psychologue, Pilote Service usagers	- % de réponses aux plaintes et réclamations en moins d'une semaine	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
7. Sensibiliser et former les agents aux droits de résidents et à la notion d'utilisateur partenaire	Psychologue, Pilote Services usagers	- Nombre de sessions de formation (avec le jeu Avo droits et les chartes de communication)	Dès 2023 <input type="checkbox"/>

## 9. PROJET DE SERVICE : RESSOURCES HUMAINES

Rédaction	Consultation/Concertation	Validation du ou des cadres	Approbation :
Date de rédaction : V1 : Octobre 2022 V2 : Janvier 2023	Réunion du : 03/10/2022 Réunion du : 10/10/2022 Réunion du : 6/02/2023	Date de validation : 5 avril 2023 Mme Debruyne, Responsable Administrative et Financière (RAF)	Date approbation : 5 avril 2023 M. Spatafora, Directeur

<p><b>Constats :</b> Etat des lieux Forces/faiblesses</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversité des sujets abordés par le service qui nécessite une grande polyvalence des agents</li> <li>• Des réunions hebdomadaires avec le cadre du service et une autre avec les cadres de l'établissement qui ont permis de fluidifier les échanges</li> <li>• Tâches quotidiennes et récurrentes qui peuvent être chronophages</li> <li>• Complexité et technicité accrues de la réglementation</li> <li>• Logiciel Berger Levrault « rigide » dans son utilisation</li> <li>• Manque de visibilité sur l'activité RH de l'établissement</li> </ul>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p><b>Objectifs :</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre la gestion quotidienne de l'activité RH</li> <li>• Poursuivre l'amélioration de l'accueil des nouveaux arrivants</li> <li>• Devenir un service stratégique d'aide à la décision et dans la gestion de l'établissement</li> <li>• Participer à attirer et fidéliser les agents</li> <li>• Anticiper les besoins futurs en terme RH et envisager les alternatives possibles dans le cadre des divers projets de l'établissement (CRT, projet de restructuration...)</li> <li>• S'assurer du respect de la législation et de la réglementation et sécuriser le risque juridique de l'établissement</li> <li>• Participer à l'amélioration de la qualité de vie au travail (QVT)</li> <li>• Mesurer les éléments permettant d'apprécier la situation sociale de l'établissement</li> <li>• Participer à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail</li> <li>• Mettre en œuvre un plan pour prévenir l'absentéisme</li> <li>• Renforcer la communication avec les autres services de l'établissement</li> </ul>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------


**PLAN D' ACTIONS :**


ACTIONS	ACTEURS	INDICATEURS DE SUIVI	CALENDRIER (au plus tard)
1. Etablir un calendrier mensuel type des tâches récurrentes du service RH et un calendrier annuel type des autres tâches (plan de formation ...)	RAF, Pilote Service RH	- calendriers établis	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
2. Actualiser la procédure relative aux nouveaux arrivants et les accueillir dans les meilleures conditions possibles	RAF, Pilote Service RH Cadres	- procédure relative aux nouveaux arrivants actualisée de manière récurrente (annuellement)  - questionnaire de satisfaction pour les nouveaux arrivants concernant l'accueil dans l'établissement	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
3. Etablir un plan de prévention de l'absentéisme	RAF, Pilote Service RH Cadres	- Plan établi avec des propositions pertinentes	2 <sup>ème</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
4. Etablir un tableau de bord mensuel sur les principaux indicateurs RH à définir (heures supplémentaires, masse salariale, absentéisme, nombre d'ETP, compte d'heures...)	RAF, Pilote Service RH	- tableau de bord établi mensuellement	2 <sup>ème</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
5. Etablir une projection sur l'incidence des projets (CRT, restructuration...) en termes de masse salariale sur les différents services	RAF, Pilote Service RH	- Maquette organisationnelle prévisionnelle montrant l'incidence des projets en cours sur la masse salariale (nombre d'agents + coût)	2 <sup>ème</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
6. S'assurer du respect de la réglementation et de l'actualisation des documents sociaux	RAF, Pilote Service RH	- nombre de notes d'aide à la décision concernant l'évolution de la réglementation  - établir ou actualiser les documents sociaux (DUERP, Lignes directrices de gestion ...)	2 <sup>ème</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>  Fin 2023 <input type="checkbox"/>

7. Participer au COPIL QVT	RAF, Pilote Service RH	- Nombre de participations au COPIL QVT  - Nombre de propositions formulées	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
8. Mener une réflexion sur la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail	RAF, Pilote Service RH	- Commission sur les risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail réunie 3 fois par an	Fin 2 <sup>ème</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
9. Mesurer la satisfaction des agents	RAF, Pilote Service RH	- établir un bilan social « simplifié » annuellement (indicateurs à définir)	Fin 2023 <input type="checkbox"/>
10. développer une collaboration sur les RH avec les DRH des établissements publics du territoire	RAF, Pilote Service RH	- nombre d'établissements partenaires	Fin 2023 <input type="checkbox"/>

## 10. PROJET DE SERVICE : ACHATS

Rédaction	Consultation/Concertation	Validation du ou des cadres	Approbation :
Date de rédaction : V1 : Octobre 2022 V2 : Janvier 2023	Réunion du : 30/09/2022 Réunion du : 10/10/2022 Réunion du : 30/01/2023	Date de validation : 5 avril 2023 Mme Debruyne, Responsable Administrative et Financière (RAF)	Date approbation : 5 avril 2023 M. Spatafora, Directeur

<p><b>Constats :</b> Etat des lieux Forces/faiblesses</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuité du service assurée malgré l'arrivée d'un nouvel agent sans tuilage</li> <li>• Une bonne connaissance des activités de l'EHPAD</li> <li>• Des réunions hebdomadaires avec le cadre du service et une autre avec les cadres de l'établissement qui ont permis de fluidifier les échanges</li> <li>• Complexité et technicité accrues de la réglementation</li> <li>• Une professionnalisation du service à poursuivre</li> <li>• Des fournisseurs et prestataires historiques</li> <li>• Une définition des besoins de l'établissement encore à affiner</li> </ul>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p><b>Objectifs :</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer du respect de la réglementation sur la commande publique</li> <li>• Optimiser les budgets et s'assurer de la performance de nos achats</li> <li>• Comparer les fournisseurs historiques et réinterroger nos partenariats</li> <li>• Sécuriser les contrats et les relations avec les fournisseurs</li> <li>• Devenir un service stratégique dans le pilotage de l'établissement</li> <li>• Anticiper et affiner les besoins</li> <li>• Rechercher des subventions</li> <li>• S'assurer de la gestion des stocks</li> <li>• Fluidifier la communication avec les autres services</li> <li>• Prendre en compte le développement durable et la démarche de responsabilité sociétale et environnementale</li> <li>• Participer à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail</li> </ul>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**PLAN D' ACTIONS :**


<b>ACTIONS</b>	<b>ACTEURS</b>	<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>	<b>CALENDRIER (au plus tard)</b>
1. Collaborer avec les cadres et les équipes pour définir les besoins	RAF, Pilote Service achats Cadre	- Définir les besoins concernant les achats récurrents	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
2. Réaliser une ou des formations sur les achats et s'assurer du respect de la réglementation de la commande publique	RAF, Pilote Service achats Cadres	- formations prévues au plan de formation 2023	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
3. Actualiser une procédure achat	RAF, Pilote Service achats	- procédure achat actualisée annuellement	1 <sup>er</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
4. Etablir un plan d'actions sur les 3 plus gros achats de l'établissement pour optimiser la dépense	RAF, Pilote Service achats	- Plan actions établi annuellement	1 <sup>er</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
5. Etablir le suivi des contrats auprès des fournisseurs (durée, délai de prévenance...)	RAF, Pilote Service achats	- tableau de suivi établi	1 <sup>er</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
6. Etablir un tableau de bord mensuel sur les principaux indicateurs achats et leur suivi	RAF, Pilote Service achats	- tableau de bord établi mensuellement	2 <sup>ème</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
7. Mettre en œuvre une gestion informatisée des stocks	RAF, Pilote Service achats	- gestion informatisée mise en œuvre	Fin 2023 <input type="checkbox"/>
8. Participer au COPIL QVT	Psychologue, Pilote avec le service RH Service achats	- Nombre de participations au COPIL QVT - Nombre de propositions formulées	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
9. Mener une réflexion sur la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail	RAF, Pilote Service RH Service achats	- Nombre de participation à la Commission sur les risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail	Fin 2 <sup>ème</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>


10. Répondre aux appels à projets (AAP) et demander des subventions	RAF, Pilote Service achats	- nombre de réponses aux AAP et subventions	Fin 2023 <input type="checkbox"/>
11. développer une collaboration avec les services achats des établissements publics de santé du territoire et notamment du GHT des Alpes-Maritimes	RAF, Pilote Service achats	- nombre d'établissements partenaires	Fin 2023 <input type="checkbox"/>
12. Etablir un plan d'actions développement durable	RAF, Pilote Service achats	- Plan d'actions établi	Fin 2023 <input type="checkbox"/>



## 11. PROJET DE SERVICE : ACCUEIL DE JOUR

Rédaction	Consultation/Concertation	Validation du ou des cadres	Approbation :
Date de rédaction : V1 : Novembre 2022 V2 : Janvier 2023	Réunion du : 17/10/2022 Réunion du : 21/11/2022 Réunion du : 6/04/2023	Date de validation : 6 avril 2023 M. BALDE, Cadre de santé M. LIGAS, IDEC	Date approbation : 6 avril 2023 M. Spatafora, Directeur

<p><b>Constats :</b> Etat des lieux Forces/faiblesses</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une montée en charge progressive de l'activité sur 2022</li> <li>• Une file active conservée malgré le déménagement des locaux</li> <li>• Des agents investis et autonomes</li> <li>• Un agent de l'AJA désormais Assistant de soins en gérontologie</li> <li>• Des mutualisations et des interventions désormais facilitées avec les professionnels de l'EHPAD (Cadre de santé, IDEC, psychologue, animateur...)</li> <li>• Un projet de service établi en 2022</li> </ul>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p><b>Objectifs :</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre aux accueillis de rester le plus longtemps possible dans leur cadre de vie habituel</li> <li>• Préserver la socialisation des accueillis avec l'objectif de maintenir, de stimuler, voire de restaurer partiellement leur autonomie et de permettre une meilleure qualité de vie à domicile</li> <li>• Permettre une période de répit et de suppléance de l'aidant</li> <li>• Offrir un accompagnement entre le « chez soi » et l'établissement permettant un temps d'adaptation à la collectivité</li> <li>• Mettre en œuvre le projet de service établi en 2022</li> <li>• Développer les Thérapies non médicamenteuses personnalisées</li> <li>• Individualiser la prise en charge</li> <li>• Maintenir et développer la file active de l'Accueil de jour notamment en proposant ce service aux bénéficiaires du Centre de Ressources Territorial</li> </ul>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------


### PLAN D' ACTIONS :


ACTIONS	ACTEURS	INDICATEURS DE SUIVI	CALENDRIER (au plus tard)
1. Mettre en œuvre des activités visant à la stimulation cognitive	AJA Pilote Cadre de santé Psychologue	- Inclure dans le planning de l'accueil de jour, les activités visant la stimulation cognitive	Dès 2023 <input type="checkbox"/>

2. Mettre en œuvre des activités physiques	AJA Pilote Cadre de santé Animateur formé pour l'APA	- Inclure dans le planning de l'accueil de jour, les activités physiques	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
3. Mettre en œuvre des activités ludiques et de socialisation	AJA Pilote Cadre de santé Animateur	- Inclure dans le planning de l'accueil de jour, les activités ludiques et de socialisation	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
4. Mettre en œuvre des actions favorisant une meilleure nutrition	AJA Pilote Cadre de santé Restauration	- Inclure dans le planning de l'accueil de jour, les activités favorisant une meilleure nutrition	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
5. Mettre en œuvre des actions contribuant au bien-être et à l'estime de soi	AJA Pilote Cadre de santé Psychologue	Inclure dans le planning de l'accueil de jour, les activités contribuant au bien-être et à l'estime de soi	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
6. Etablir et actualiser le projet d'accompagnement des accueillis	AJA Pilote Cadre de santé Service usagers	- 100% des accueillis bénéficient d'un projet d'accompagnement établi et actualisé	1 <sup>er</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
7. Mettre en œuvre des actions de communication pour valoriser l'accueil de jour	AJA Pilote Cadre de santé Service communication	- Prendre quelques photos de l'animation principale de la semaine qui seront transmises à la direction	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
8. Proposer aux bénéficiaires du Centre de Ressources Territorial d'intégrer l'Accueil de Jour	IDEC Pilote AJA Cadre de santé	- Nombre d'accueillis de l'AJA bénéficiaires du CRT	1 <sup>er</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>

## 12. PROJET DE SERVICE : PASA

Rédaction	Consultation/Concertation	Validation du ou des cadres	Approbation :
Date de rédaction : V1 : Novembre 2022 V2 : Janvier 2023	Réunion du : 12/10/2022 Réunion du : 6/04/2023	Date de validation : 6 avril 2023 M. BALDE, Cadre de santé M. LIGAS, IDEC	Date approbation : 6 avril 2023 M. Spatafora, Directeur

<p><b>Constats :</b> Etat des lieux Forces/faiblesses</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des activités variées : ateliers cognitifs, art thérapie, cuisine thérapeutique, soins socio-esthétiques ...</li> <li>• Des agents formés en qualité d'assistant de soins en gérontologie</li> <li>• Une file active à accroître</li> <li>• Une continuité de prise en charge à développer</li> <li>• Des contraintes architecturales</li> </ul>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p><b>Objectifs :</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre une prise en charge personnalisée et adaptée aux besoins des personnes s'appuyant sur la prise en compte de l'histoire individuelle, des habitudes de vie ainsi que sur le respect des désirs et des envies</li> <li>• Améliorer le bien-être social et psychologique des personnes accueillies dans un environnement adapté, en évitant le repli sur soi</li> <li>• Maintenir ou réhabiliter les capacités fonctionnelles restantes</li> <li>• Maintenir des repères sur lesquels se fondent l'identité du résident</li> <li>• Stimuler les fonctions cognitives</li> <li>• Maintenir les capacités fonctionnelles</li> <li>• Solliciter voire permettre le redéploiement des capacités langagières et de communication</li> <li>• Diminuer l'incidence des troubles psycho-comportementaux</li> <li>• Mobiliser les fonctions sensorielles</li> <li>• Permettre au PASA de bénéficier de locaux adaptés dans le cadre de la restructuration de l'EHPAD</li> </ul>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### PLAN D' ACTIONS :

ACTIONS	ACTEURS	INDICATEURS DE SUIVI	CALENDRIER (au plus tard)
1. Mettre en œuvre des activités visant à la stimulation cognitive	PASA Pilote Cadre de santé Psychologue	- Inclure dans le planning du PASA, les activités visant la stimulation cognitive	Dès 2023 <input type="checkbox"/>

2. Mettre en œuvre des activités physiques	PASA Pilote Cadre de santé Animateur formé pour l'APA	- Inclure dans le planning du PASA, les activités physiques adaptées	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
3. Mettre en œuvre des activités ludiques et de socialisation	PASA Pilote Cadre de santé Animateur	- Inclure dans le planning du PASA, les activités ludiques et de socialisation	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
4. Mettre en œuvre des actions favorisant une meilleure nutrition	PASA Pilote Cadre de santé Restauration	- Inclure dans le planning du PASA, les activités favorisant une meilleure nutrition	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
5. Mettre en œuvre des actions contribuant au bien-être et à l'estime de soi	PASA Pilote Cadre de santé Psychologue	Inclure dans le planning du PASA, les activités contribuant au bien-être et à l'estime de soi	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
6. Etablir et actualiser le projet d'accompagnement des résidents	PASA Pilote Cadre de santé Service usagers	- 100% des résidents bénéficient d'un projet d'accompagnement établi et actualisé	1 <sup>er</sup> trimestre 2023 <input type="checkbox"/>
7. Développer la file active du PASA et la continuité de prise en charge	PASA Pilote Cadre de santé Psychologue	- Nombre de résidents accueillis par jour en moyenne - Nombre de jour d'ouverture	Dès 2023 <input type="checkbox"/>
8. Participer au comité de pilotage du projet de restructuration afin que le PASA bénéficie de locaux adaptés	Direction Pilote PASA	- Nombre de participations au comité de pilotage restructuration	2023 <input type="checkbox"/>